

FRANCE MAYOTTE

l'édition
ECO



Edition Spéciale FMM N°3607 de juillet 2026

MATIN



ÉDITION SPÉCIALE

**Agriculture : structurer aujourd'hui
pour nourrir plus et mieux demain**

NFC > L'INFOKWEZI > L'INFOKWEZI > L'INFOKWEZI > L'INFOKV



0 €/mois à vie !!!

www.linfokwezi.fr

@MayShopCrea

04

Après Chido, l'agriculture reprend racine

06

L'eau, nouveau défi de l'agriculture locale

07

AIM, la voix commune de l'agriculture locale

08

À Mayotte, Agromea investit pour produire des poussins 100 % locaux

11

L'agriculture bio gagne du terrain sur notre île

12

Le foncier agricole face aux défis de demain

14

L'EPRD prépare les futurs agriculteurs

16

Les aides européennes restent vitales au secteur

19

Chido a accéléré la modernisation des élevages

20

Les jeunes hésitent encore à choisir la terre

21

AIM prépare la montée en puissance agricole

22

Le pari du label local et durable pour répondre aux besoins

23

Le trafic de pesticides illégaux est une réalité

25

Transformer localement pour créer plus de valeur

26

La filière poulet retrouve son envol à Mayotte

27

Ecophyto 2030 veut changer les pratiques durables

30

À M'Tsanga-mouji, la vanille reprend racine

32

GBH investit pour relancer l'agriculture locale

34

Le Crédit Agricole accompagne les agricultrices et agriculteurs mahorais

36

France 2030 a soutenu la reconstruction des serres détruites par le cyclone

38

La souveraineté alimentaire passe par le poulet

39

L'agroécologie gagne du terrain à Mayotte

40

Les filières locales misent sur la qualité

41

À Longoni, Agromea lance un projet industriel majeur pour structurer les filières

42

À Mayotte, l'urgence de mieux se nourrir

43

Les cantines ouvrent un marché aux agriculteurs

44

Dembéni attire les candidats à l'installation

46

Une marque pour valoriser les produits mahorais

48

Le compost de volaille nourrit d'autres filières

49

Produire plus malgré un foncier limité

50

L'agriculture mahoraise se professionnalise et change de dimension

52

Une filière intégrée qui prépare l'avenir

54

LESELAM lutte contre l'érosion des sols

55

L'Europe investit dans l'agriculture mahoraise

Édito



L'agriculture mahoraise accélère sa métamorphose

Longtemps, l'agriculture mahoraise a souffert d'une image injuste. Celle d'un secteur fragile, morcelé, peu structuré, souvent réduit à ses difficultés : foncier complexe, accès à l'eau, manque de financements, dépendance aux importations ou encore conséquences des aléas climatiques. Cette réalité existe toujours. Mais elle ne raconte plus toute l'histoire.

Au fil des rencontres réalisées pour cette édition spéciale, un autre visage est apparu. Celui d'une agriculture en mouvement. Une agriculture qui innove, expérimente, se structure et, surtout, attire des femmes et des hommes convaincus que Mayotte peut produire davantage et produire mieux.

Les exemples sont nombreux. Des exploitants reconstruisent leurs serres après le cyclone Chido avec des équipements plus performants. Des jeunes s'installent grâce à un accompagnement foncier inédit. Des banques créent enfin des offres adaptées au monde agricole. Des chercheurs travaillent avec les producteurs pour préserver les sols ou lutter contre les maladies des cultures. Les coopératives gagnent en puissance, une interprofession fédère désormais les filières, tandis que l'agroécologie, la transformation locale ou la valorisation des produits mahorais deviennent des objectifs concrets plutôt que de simples intentions.

Cette dynamique mérite d'être soulignée. Car derrière chaque projet, il y a des compétences. Derrière chaque innovation, il y a des agriculteurs qui prennent des risques. Derrière chaque expérimentation, il y a des femmes et des hommes qui choisissent d'investir leur avenir dans une terre qu'ils veulent rendre plus productive et plus résiliente.

Les financements publics, européens et privés jouent évidemment un rôle essentiel. Ils permettent d'accélérer les investissements et de franchir des étapes que les exploitants n'auraient pas pu atteindre seuls. Mais l'argent ne suffit pas. La véritable richesse de l'agriculture mahoraise réside aujourd'hui dans le capital humain qui émerge progressivement : des producteurs mieux formés, des techniciens engagés, des entrepreneurs qui osent investir et des partenaires qui apprennent enfin à travailler ensemble.

La question n'est donc plus de savoir si l'agriculture mahoraise a un avenir. Les réponses existent déjà sur le terrain. Elles prennent la forme de serres reconstruites, de nouvelles filières, de projets d'installation, de laboratoires d'innovation ou encore de produits locaux qui trouvent peu à peu leur place dans les assiettes des Mahorais.

Le véritable défi consiste désormais à accélérer cette transformation. À simplifier les procédures, sécuriser davantage le foncier, faciliter l'accès au financement, former encore plus de jeunes, accompagner les agriculteurs dans leur montée en compétences et libérer toutes les initiatives.

Parce que l'agriculture n'est plus seulement un secteur économique. Elle est devenue un enjeu de souveraineté alimentaire, d'aménagement du territoire, d'emploi, de résilience climatique et, finalement, de confiance dans l'avenir de Mayotte.

Les fondations sont désormais posées. À nous collectivement de ne pas freiner cet élan, mais de lui donner les moyens d'aller plus vite. Car l'agriculture mahoraise n'attend plus qu'une chose : que l'on fasse enfin confiance à son potentiel.

Anne-Constance Onghéna



Gérant et directeur de publication : Patrick Millan - patrick.millan976@gmail.com
 Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna - aco.kwezi@gmail.com
 Rédacteur : Anthony Maltret
 Conception graphique : Déborah Maréchal
 Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 Mamoudzou
 Portable : 06 39 27 70 90
 Contact publicités : Anne-Constance Onghéna - 06 39 29 09 39 - aco.kwezi@gmail.com
 RCS Mayotte : N°14 921/2010 • CNIL N° : 1426774 • N°ISSN : 2108-6931
 Date de 1^{ère} parution : 10 mai 2010
 Périodicité : quotidien d'information générale
 Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453
 Illustrations : © storyset.com Photos : FMM



Après Chido, l'agriculture reprend racine

Près de deux ans après le passage du cyclone Chido, l'agriculture mahoraise poursuit sa reconstruction. Si les filières avicoles ont retrouvé leur niveau de production, le maraîchage et les cultures vivrières restent marqués par les destructions. Les aides de l'État, de l'Union européenne et l'action des coopératives ont toutefois permis d'accélérer la relance.

Lorsque le cyclone Chido frappe Mayotte en décembre 2024, le secteur agricole subit des dégâts considérables. Cultures détruites, serres arrachées, animaux tués, matériels endommagés : les pertes se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros selon les estimations réalisées après la catastrophe.

Les exploitations les plus fragiles sont durement touchées. Dans les jardins mahorais, de nombreux cocotiers, arbres fruitiers et cultures pérennes disparaissent sous la violence des vents. Les maraîchers voient leurs serres s'envoler tandis que certaines parcelles deviennent temporairement inaccessibles à cause des débris et des arbres tombés.

Face à l'urgence, l'État déploie un dispositif exceptionnel d'indemnisation. Au total, près de 23 millions d'euros d'aides sont mobilisés au bénéfice d'environ 1 700 agriculteurs. Une première enveloppe permet d'indemniser rapidement les exploitants sur la base des surfaces cultivées et du cheptel déclaré avant le cyclone. Des aides complémentaires sont ensuite versées via le Fonds de secours des Outre-mer, les programmes européens FEADER et POSEI ainsi que plusieurs dispositifs nationaux.

Cette mobilisation financière a permis à de nombreux producteurs de redémarrer rapidement leur activité. Dans les élevages de volailles, la reconstruction a été

particulièrement rapide. Les bâtiments financés ces dernières années par les programmes européens ont largement résisté aux vents cycloniques. Certains opérateurs ont même préfinancé la remise en état de poulaillers chez leurs adhérents afin de relancer rapidement la production.

Résultat : la filière des œufs et de la volaille affiche aujourd'hui des niveaux de production comparables, voire supérieurs, à ceux observés avant Chido. Une situation bien différente de celle du maraîchage. Pour les producteurs de légumes, la reconstruction s'inscrit dans un temps plus long. Les pertes de serres ont fortement réduit les capacités de production. Plusieurs exploitants sont actuellement rééquipés grâce à des financements publics. Des serres anticycloniques, plus résistantes aux événements extrêmes, remplacent progressivement les anciennes installations.

Les coopératives et les groupements d'agriculteurs jouent un rôle déterminant dans cette relance. Elles accompagnent les agriculteurs dans le montage des dossiers, coordonnent les demandes d'aides et organisent la remise en production. La Copac, notamment, participe à la reconstruction de nombreuses exploitations maraîchères grâce à des programmes financés par France 2030, le FEADER ou encore le Département.

Au-delà de la reconstruction, Chido a également mis en lumière la nécessité de renforcer la professionnalisation du secteur. Les exploitants déclarés et intégrés dans les structures collectives ont généralement bénéficié plus rapidement des dispositifs d'aide. Une réalité qui pousse désormais les acteurs agricoles à encourager davantage la formalisation des activités et le développement des organisations de producteurs.

Anne-Constance Onghéna

Deux ans après Chido, aides publiques et coopératives permettent à l'agriculture mahoraise de reprendre pied



L'eau, nouveau défi de l'agriculture locale

Face aux sécheresses plus fréquentes et à l'augmentation des besoins en eau, l'agriculture mahoraise doit se réinventer. Irrigation raisonnée, récupération d'eau de pluie, agroécologie et nouvelles infrastructures figurent parmi les solutions étudiées pour préserver la production tout en limitant les conflits d'usage.

L'eau est devenue l'une des principales préoccupations du monde agricole mahorais. Après plusieurs années marquées par des épisodes de sécheresse sévères et des restrictions de consommation, les agriculteurs doivent désormais composer avec une ressource de plus en plus rare.

Pour les services de l'État, l'enjeu est double : sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la population tout en garantissant un minimum de ressources pour maintenir l'activité agricole. Car les besoins augmentent des deux côtés. Les habitants sont plus nombreux, l'économie se développe et les agriculteurs doivent faire face à des périodes de sécheresse plus longues et plus intenses.

Afin de mieux préparer l'avenir, un schéma directeur d'irrigation doit être lancé prochainement à Mayotte. Cette étude doit permettre de dresser un état des lieux précis des ressources disponibles, d'identifier les besoins agricoles et d'évaluer les solutions mobilisables à moyen terme. L'objectif est également d'anticiper les conflits d'usage entre agriculture, consommation domestique, activités économiques et tourisme.

Parmi les pistes étudiées figurent les forages existants dont les débits se sont révélés insuffisants pour l'alimentation humaine mais pourraient être utilisés pour certaines productions agricoles. Les retenues collinaires, les réseaux collectifs d'irrigation ou encore les systèmes individuels de stockage figurent également parmi les solutions envisagées.

La récupération des eaux de pluie constitue déjà un axe de travail concret. Plusieurs dispositifs financés par les pouvoirs publics permettent aux exploitants de s'équiper en citernes et

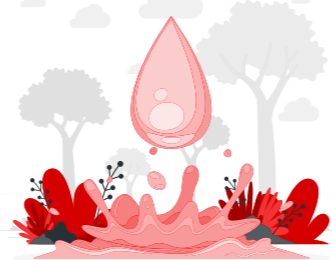
en systèmes de stockage. Ces équipements servent principalement d'irrigation d'appoint pendant les périodes sèches et réduisent la pression sur les ressources naturelles.

Sur le terrain, les agriculteurs expérimentent également des méthodes plus économes. Le développement des serres équipées de systèmes de goutte-à-goutte permet de réduire considérablement les consommations d'eau tout en améliorant les rendements. Ces installations sont progressivement déployées dans les exploitations maraîchères grâce aux financements européens et nationaux.

L'adaptation passe aussi par l'agroécologie. Le modèle traditionnel du jardin mahorais, associant arbres fruitiers, cultures vivrières et végétation protectrice, présente des atouts face au changement climatique. L'ombrage naturel limite l'évaporation et améliore la résilience des parcelles lors des fortes chaleurs.

D'autres techniques gagnent du terrain : paillage des sols pour conserver l'humidité, diversification des cultures, limitation du travail du sol ou encore aménagements destinés à lutter contre l'érosion. Ces pratiques sont notamment encouragées dans le cadre de plusieurs programmes portés par le lycée agricole de Coconi, la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et différents partenaires techniques dont le BRGM, L'EPRD et la Chambre d'agriculture.

Les spécialistes estiment que ces adaptations seront indispensables dans les prochaines décennies. À mesure que les épisodes climatiques extrêmes se multiplient, la gestion de l'eau pourrait devenir l'un des principaux facteurs de compétitivité et de survie de l'agriculture mahoraise.



Nadjim El Farouk



AIM, la voix commune de l'agriculture locale

Crée en 2023, l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) rassemble les principales structures agricoles et agroalimentaires du territoire. Unique en France par son organisation, elle fédère production animale, production végétale et transformation afin de défendre les intérêts d'une agriculture encore en pleine structuration et engagée dans la conquête de la souveraineté alimentaire.

En France, chaque filière dispose généralement de sa propre interprofession. Les producteurs de fruits et légumes, les éleveurs ou encore les viticulteurs possèdent leurs structures dédiées chargées de défendre leurs inté-



rêts économiques. À Mayotte, la réalité est différente. Le territoire a choisi une voie originale avec la création, en 2023, de l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), une organisation unique qui regroupe à la fois les filières végétales, animales et les entreprises de transformation. Cette singularité s'explique par le jeune âge de la plupart des filières mahoraises. La majorité des structures agricoles organisées ont moins de quinze ans et certaines moins de cinq ans. Dans ce contexte, créer une interprofession par filière aurait peu de sens tant le nombre d'acteurs reste limité. AIM est donc née de la volonté des entreprises agricoles et agroalimentaires de parler d'une seule voix face aux institutions et aux partenaires économiques.

Aujourd'hui, l'association rassemble onze structures représentant la production végétale, l'élevage et la transformation agroalimentaire. Elle devrait prochainement accueillir un douzième membre avec l'entrée du groupe GBH. Parmi ses adhérents figurent des coopératives, des associa-

tions de producteurs et des sociétés organisées autour des principales filières du territoire.

Le rôle d'AIM commence là où celui des coopératives et organisations de producteurs s'arrête. Ces dernières accompagnent les agriculteurs dans leur activité quotidienne : conseil technique, montage des dossiers de financement, accès aux aides publiques ou encore commercialisation des productions. AIM intervient à l'échelle supérieure en représentant l'ensemble du secteur agricole organisé auprès de la préfecture, de la DAAF, du Département, des ministères ou encore des institutions européennes.

L'association porte également les dossiers stratégiques qui concernent l'avenir de l'agriculture mahoraise. Elle intervient sur les négociations relatives aux aides européennes du FEADER et du POSEI, participe aux discussions sur les grands projets d'aménagement du territoire et défend les conditions nécessaires au développement des filières locales. Son objectif central reste la souveraineté alimen-

taire : produire davantage à Mayotte afin de réduire la dépendance aux importations. AIM joue aussi un rôle de médiateur entre les producteurs et les administrations. L'association organise des ateliers sur la régularisation des exploitations, l'accès aux dispositifs sociaux ou fiscaux et accompagne la professionnalisation progressive du secteur agricole. Elle travaille également au développement de la consommation locale à travers des démarches de valorisation des produits mahorais et la promotion de l'approvisionnement local dans la restauration collective.

Pour ses responsables, la création d'AIM marque une étape importante dans la structuration de l'agriculture mahoraise. En réunissant l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs, l'interprofession entend accompagner la montée en puissance des filières locales et renforcer durablement leur place dans l'économie de Mayotte.

Raïssa Abdoul

À Mayotte, Agromea investit pour produire des poussins 100 % locaux et renforcer la filière avicole



Face à une forte progression de la consommation de volaille à Mayotte, le groupe agroalimentaire Agromea engage un investissement de 7 millions d'euros pour structurer une filière locale. Objectif : produire des poussins sur place dès 2028 et renforcer l'autonomie de l'île tout en soutenant un modèle agricole familial et durable.

À Mayotte, la filière avicole se structure et accélère son développement. Le groupe Agromea, acteur central de l'agroalimentaire local, engage un projet stratégique visant à produire des poussins entièrement sur le territoire. Un tournant pour une île encore largement dépendante des importations, notamment pour les œufs à couvrir, indispensables à la production de volailles.

Agromea s'appuie sur une organisation intégrée regroupant plusieurs entités complémentaires. Le groupe comprend notamment Ékwali Nutrition Animale, spécialisée dans l'alimentation animale, Avicloz, une nouvelle structure dédiée à la production de poussins, l'abattoir AVM pour la transformation des volailles, ainsi que Méméya, chargée de la commercialisation des produits. Cette structuration permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la production à la vente.

Le projet phare repose sur la construction d'un couvoir à Sada, accompagné de la mise en place d'un élevage de reproducteurs. Jusqu'à présent, les œufs fécondés étaient importés depuis la métropole. À terme, ils seront produits localement, permettant de transformer directement ces œufs en poussins à Mayotte. Ce changement marque une étape vers une production avicole totalement locale.

L'investissement, estimé à 7 millions d'euros, est actuellement en phase d'étude. Le démarrage des travaux est envisagé pour la saison sèche 2027, avec une mise en service prévue en 2028. Le financement

repose en grande partie sur des fonds européens, notamment le FEADER, complétés par des fonds propres du groupe, détenus en partie par les éleveurs eux-mêmes.

Au-delà de la production, Agromea défend un modèle agricole spécifique. Plutôt que de grandes unités industrielles, le groupe mise sur 45 exploitations familiales à taille humaine. Chaque structure devrait accueillir environ 6 000 poulets dans des bâtiments de 400 m², avec des densités d'élevage modérées. Une partie de la production sera également orientée vers une gamme fermière. Ce choix s'accompagne d'un système de polyculture-élevage, permettant de valoriser les effluents agricoles. Les fientes issues des élevages seront utilisées comme fertilisants pour les autres cultures de l'éleveur, notamment maraîchères et fruitières. Une approche circulaire qui vise à limiter les déchets et à renforcer l'autonomie des exploitations.

Sur le plan économique, l'objectif est clair : atteindre un taux de couverture de 15 % du marché local de la volaille, estimé à 18 000 tonnes par an. À terme, la production locale devrait représenter entre 2 500 et 3 000 tonnes par an, un niveau jugé réaliste face à la concurrence des produits congelés importés à bas prix.

En structurant sa filière et en investissant dans la production locale, Agromea ambitionne ainsi de renforcer la souveraineté alimentaire de Mayotte tout en soutenant un modèle agricole durable et ancré dans le territoire.

Anne-Constance Onghéna



Poursuivre les investissements dans une filière stratégique pour l'île et ses habitants

DEPUIS 1992

PRODUIT LAITIERS FRAIS, CRÈMES GLACÉES

Rue de la station, Kawéni | Tél. 0269 61 16 77

Un yaourt local,
qui a du goût,
un choix
qui a du sens !



Contribuer au développement économique du territoire grâce à un outil industriel local, créateur de valeur et d'emploi



Accompagner les acteurs de santé publique en proposant des produits répondant aux recommandations nutritionnelles



Renforcer l'autonomie alimentaire de Mayotte en fournissant des produits frais, de qualité et accessibles à tous

Laiterie de Mayotte

grandissons ensemble



l'édition ECO

L'agriculture bio gagne du terrain sur notre île



Encore marginale il y a quelques années, l'agriculture biologique se développe progressivement à Mayotte. Portée par un programme de structuration lancé avec le soutien de l'Union européenne, la filière compte désormais une cinquantaine d'agriculteurs certifiés ou engagés dans une démarche de certification. Un levier économique autant qu'un gage de confiance pour les consommateurs.

À Mayotte, l'agriculture biologique est en train de franchir une nouvelle étape. Depuis plusieurs années, l'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (Epfam, devenu EPRD) accompagne le développement d'une filière qui n'en était encore qu'à ses débuts à la fin des années 2010. L'action a véritablement démarré en 2019 grâce à un financement européen FEADER associant plusieurs acteurs agricoles du territoire, notamment l'Union des coopératives agricoles de Mayotte, Uzuri wa dzia pour la filière laitière ou encore Saveurs et Senteurs de Mayotte pour la vanille. L'objectif était clair : identifier les producteurs susceptibles de mener à bien leurs démarches administratives et techniques. Le travail a également consisté à faire intervenir un organisme certificateur sur le territoire. Une étape indispensable pour permettre aux producteurs mahorais d'accéder au label européen Agriculture Biologique. Si quelques exploitants étaient déjà certifiés auparavant, le programme a permis d'accélérer fortement le mouvement. Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine d'agriculteurs sont certifiés ou en cours de conversion vers le bio. La certification concerne des productions variées. Les maraîchers peuvent engager leurs légumes dans la démarche, mais certains producteurs choisissent également de certifier leurs vergers ou leurs cultures fruitières. Chaque agriculteur détermine les productions qu'il souhaite valoriser sous le label biologique. Pour les responsables du programme, Mayotte dispose d'un avantage particulier. Une grande partie de l'agricul-



ture vivrière pratiquée sur l'île utilise déjà très peu d'intrants chimiques. Les jardins mahorais traditionnels, composés de bananiers, manioc, arbres fruitiers et cultures associées, répondent souvent naturellement à de nombreux critères de l'agriculture biologique. L'intérêt économique

est également important. Les producteurs certifiés peuvent bénéficier d'aides spécifiques calculées en fonction des surfaces déclarées en agriculture biologique. Ces soutiens compensent largement les coûts de certification, mutualisés entre les différents exploitants. Mais l'enjeu dépasse la seule question financière. Pour les consommateurs, la certification apporte une garantie supplémentaire, notamment dans le maraîchage. Le cahier des charges bio interdit l'utilisation des pesticides et engrais chimiques de synthèse. Une exigence qui répond aux préoccupations croissantes sur la qualité sanitaire des produits agricoles. Les produits certifiés sont déjà visibles lors du marché paysan organisé à Coconi. Ils portent le label européen AB, identique à celui utilisé dans l'Hexagone. Pour les acteurs de la filière, cette montée en puissance de l'agriculture biologique constitue une opportunité de mieux valoriser les productions locales tout en répondant aux attentes des consommateurs.

Raïssa Abdoul



Le foncier agricole face aux défis de demain

Entre urbanisation, grands projets d'aménagement et développement agricole, Mayotte doit trouver un équilibre délicat. Si les statistiques officielles recensent environ 6 000 hectares cultivés, les analyses cartographiques révèlent une réalité bien différente, marquée par le poids de l'agriculture informelle et la transformation progressive des systèmes de culture.

À quoi ressemblera l'agriculture mahoraise dans dix ou vingt ans ? La réponse dépend en grande partie de l'évolution du foncier agricole. Pour les spécialistes de l'aménagement du territoire, la question est devenue centrale à mesure que les besoins en logements, en infrastructures et en équipements publics augmentent. Selon les données du recensement agricole de 2020, Mayotte comptait 4 312 agriculteurs pour environ 6 000 hectares de surfaces cultivées dé-

clarées. Mais ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité. Les analyses cartographiques réalisées dans le cadre du programme LESELAM montrent que la surface agricole utile réellement cultivée atteindrait près de 18 500 hectares, soit plus de trois fois les surfaces officiellement recensées. Cette différence s'explique principalement par l'importance de l'agriculture informelle. Sur les 18 500 hectares cultivés, plus de 12 500 hectares seraient exploités hors des circuits déclaratifs classiques. Cette agriculture représente près de 70 % des surfaces agricoles du territoire.

Les données révèlent également une évolution importante des pratiques culturales. En 2020, le jardin mahorais représentait encore environ 43 % des surfaces agricoles. Mais cette forme traditionnelle d'agriculture diversifiée recule progressivement au profit des monocultures de manioc et de bananes qui occupaient déjà 55 % de la surface agricole utile en 2023.

Pour les observateurs, cette évolution traduit plusieurs réalités. Elle répond d'abord aux besoins alimentaires d'une population en croissance. Manioc, bananes et arbres à pain constituent en effet des productions de base dans l'alimentation locale. Mais elle reflète aussi la précarité foncière d'une partie des cultivateurs. Nombre d'entre eux exploitent des terrains prêtés ou mis à disposition de manière informelle. Ne disposant d'aucune garantie sur la durée de leur occupation, ils privilégient souvent des cultures à cycle court et des systèmes simples à mettre en œuvre. Dans ces conditions, les investissements dans des plantations pérennes ou des systèmes agricoles diversifiés restent limités.

À cette situation s'ajoutent les conséquences des grands projets d'aménagement. Plusieurs opérations structurantes devraient impacter directement les surfaces agricoles dans les années à venir. Face à ces enjeux, une politique publique viable pourrait

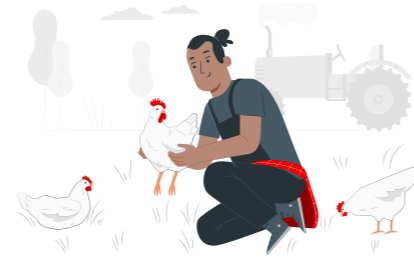
être de travailler à la compensation en développant de nouveaux pôles de production et en améliorant la productivité des terres préservées. L'objectif n'est pas seulement de maintenir les surfaces cultivées mais aussi d'encourager des systèmes plus diversifiés et plus résilients.

Pour les responsables agricoles, la sécurisation du foncier constitue la clé de cette transformation. Lorsqu'un agriculteur dispose d'une visibilité sur plusieurs années et peut envisager de devenir propriétaire, il investit davantage dans son exploitation, plante des arbres fruitiers, développe le maraîchage et construit un système agricole plus durable.

Dans un territoire confronté à une forte pression foncière, l'avenir de l'agriculture se jouera donc autant sur la qualité des terres disponibles que sur la capacité à sécuriser ceux qui les cultivent.

Anne-Constance Onghéna

L'agriculture informelle domine encore Mayotte tandis que les grands projets accentuent la pression foncière



L'EPRD prépare les futurs agriculteurs

À travers sa mission de Safer, l'EPRD ne se contente pas de préserver le foncier agricole. L'établissement accompagne également l'installation de nouveaux exploitants sur les terrains qu'il acquiert. Sélection des projets, aides aux financements, conseils techniques et suivi de terrain : un dispositif complet destiné à favoriser une agriculture durable et viable économiquement.

À Mayotte, accéder à la terre reste l'un des principaux obstacles pour les porteurs de projets agricoles. Pour répondre à cette difficulté, l'Établissement public de redressement et de développement (EPRD), à travers ses missions de Safer, intervient directement sur le marché foncier afin de préserver certaines parcelles agricoles et faciliter l'installation de nouveaux exploitants.

Lorsqu'il devient propriétaire d'un terrain agricole, l'établissement lance des appels à projets ouverts aux agriculteurs et aux candidats à l'installation. Les parcelles concernées peuvent représenter plusieurs hectares, parfois jusqu'à vingt hectares. Avant même le dépôt des dossiers, des visites de terrain sont organisées afin que les candidats puissent adapter leurs projets aux caractéristiques réelles du foncier. L'objectif est d'éviter les projets inadaptés. Une parcelle enclavée, fortement pentue ou dépourvue d'accès à l'eau ne présentera pas les mêmes opportunités qu'un terrain plat et facilement irrigable. Les candidats sont donc invités à construire un projet cohérent avec les

contraintes et les potentialités du site. Les dossiers sont ensuite examinés par un comité technique réunissant de nombreux partenaires : Chambre d'agriculture, syndicats agricoles, collectivités, Département, services de l'État et commune concernée. Chaque projet fait l'objet d'une évaluation selon une grille de critères permettant d'établir un classement. Les décisions finales sont validées par la commission départementale de l'établissement. Une fois sélectionnés, les agriculteurs bénéficient d'une convention d'occupation temporaire pouvant aller jusqu'à cinq ans, renouvelable. À terme, l'objectif est qu'ils puissent acquérir eux-mêmes le foncier et devenir pleinement propriétaires de leur exploitation. Mais l'accompagnement ne s'arrête pas à l'attribution du terrain. L'EPRD aide également les exploitants à monter leurs dossiers de demande de subventions pour financer des équipements tels que les réseaux d'irrigation, les serres, les bâtiments d'élevage ou les réserves d'eau. Les candidats sont orientés vers les dispositifs européens FEADER ainsi que vers les aides destinées

aux jeunes agriculteurs.

L'établissement mobilise également ses agents de développement local autour du déploiement entre autres des clauses environnementales des conventions : promotion des pratiques agroécologiques, la préservation des sols, la lutte contre l'érosion ainsi que le respect des principes de l'agriculture biologique. Agriculteurs eux-mêmes, ces techniciens accompagnent les nouveaux exploitants sur le terrain. Ils les conseillent dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, la lutte contre l'érosion ou encore la gestion de la biodiversité sur les parcelles. L'objectif est de construire une agriculture économiquement viable tout en préservant les ressources naturelles. Pour l'EPRD, la sécurisation du foncier ne constitue donc qu'une première étape. L'enjeu est surtout de permettre à de nouveaux exploitants de s'installer durablement et de bâtir des projets capables de contribuer au développement agricole du territoire.

Nadjim El Farouk



Carrefour  Mayotte

ON RECRUTE !

Rejoignez-nous



Construisons

votre avenir

ENSEMBLE



Les aides européennes restent vitales au secteur

Derrière la modernisation des exploitations agricoles mahoraises se cache un soutien financier souvent méconnu : celui de l'Union européenne. FEADER, POSEI et autres dispositifs communautaires financent une part importante des investissements agricoles. Pour les professionnels, ces aides demeurent indispensables au développement des filières locales. Serres, systèmes d'irrigation, bâtiments d'élevage, équipements de transformation, matériel agricole ou encore accompagnement des jeunes exploitants : une grande partie des investissements réalisés dans l'agriculture mahoraise ces dernières années a été rendue possible grâce aux financements européens.

Pour les responsables de l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), ces dispositifs constituent aujourd'hui l'un des piliers du développement agricole du territoire. Sans eux, de nombreux projets n'auraient tout simplement pas vu le jour. Deux outils occupent une place centrale dans cette stratégie de soutien. Le premier est le FEADER, le Fonds européen agricole pour le développement rural. Il accompagne les investissements des exploitations, la modernisation des équipements, la structuration des filières et le développement de nouvelles activités agricoles. Le second est le POSEI, un programme spécifique destiné aux régions ultrapériphériques de l'Union européenne. Son objectif est de compenser les handicaps liés à l'éloignement, à l'insularité et aux surcoûts logistiques auxquels sont confrontés les producteurs locaux.

Pour Mayotte, ces aides jouent un rôle particulièrement important. Les coûts de transport, le prix des intrants, les contraintes foncières et la petite taille du marché rendent souvent les investissements plus complexes qu'ailleurs. Les soutiens européens permettent ainsi de réduire une partie de ces écarts et de maintenir la compétitivité des filières locales. Les responsables agricoles rappellent que la souveraineté alimentaire ne pourra progresser sans ces financements. Augmenter la production locale suppose de construire de nouvelles infrastructures, d'améliorer les capacités de stockage, de développer les systèmes d'irrigation ou encore de renforcer les outils de transformation. Autant d'investissements qui nécessitent des moyens financiers importants. L'enjeu dépasse d'ailleurs la seule production agricole. Les aides

européennes contribuent également à la création d'emplois, à la professionnalisation des exploitations et à la structuration des filières. Elles participent ainsi à l'émergence d'un véritable tissu économique agricole sur le territoire.

Dans ce contexte, AIM suit avec attention les discussions européennes concernant l'avenir de la politique agricole commune. L'interprofession intervient régulièrement auprès des autorités nationales et communautaires afin de défendre les intérêts des filières mahoraises et de préserver les dispositifs existants. Les professionnels considèrent que la pérennité de ces soutiens sera déterminante pour les prochaines années. À mesure que les ambitions de souveraineté alimentaire progressent, les besoins d'investissement augmentent eux aussi.

Pour l'agriculture mahoraise, l'Europe ne représente donc pas seulement une source de financement. Elle constitue un partenaire essentiel dans la construction d'un modèle agricole capable de produire davantage, de créer de l'emploi et de réduire progressivement la dépendance du territoire aux importations alimentaires.

Raïssa Abdoul

FEADER et POSEI financent une large part des investissements agricoles et soutiennent la souveraineté alimentaire

mon
Pouletti
maîtrisé par nature

Découvrez notre
gamme de charcuteries
disponible en rayon
et à la coupe

Chipolata

Jambon

Knack

Merguez

Mousse de foie

Saucisse

Saucisson à l'ail

Terrine

 @MonPouletti



l'édition **ECO**

Chido a accéléré la modernisation des élevages

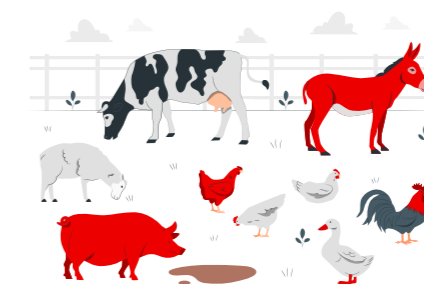


La destruction de la quasi-totalité des bâtiments avicoles par le cyclone Chido aurait pu durablement fragiliser la filière poulet de Mayotte. Elle a finalement servi de catalyseur à une modernisation accélérée des exploitations. Les nouveaux équipements intègrent désormais les enjeux d'autonomie énergétique, de gestion de l'eau et de bien-être animal.

Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido frappait durement Mayotte. Parmi les secteurs les plus touchés figurait la filière avicole. En quelques heures, la plupart des élevages de poulets de chair du territoire étaient détruits ou gravement endommagés. L'abattoir, le couvoir et plusieurs infrastructures de production subissaient également d'importants dégâts. Face à l'ampleur de la catastrophe, la priorité a d'abord été de relancer la production le plus rapidement possible. Les professionnels, les banques, les collectivités et les services de l'État se sont mobilisés pour permettre aux éleveurs de reconstruire leurs exploitations. Mais au-delà de la simple remise en état, la filière a fait le choix d'utiliser cette crise pour franchir une nouvelle étape de son développement.

Les bâtiments reconstruits ne ressemblent plus tout à fait à ceux qui existaient avant Chido. Mais les nouveaux projets seront encore différents, ils intégreront désormais des équipements destinés à renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

La gestion de l'eau constitue l'un des



principaux axes de modernisation. Les futurs élevages sont conçus pour récupérer et stocker les eaux de pluie. Une évolution particulièrement importante dans un territoire confronté à des épisodes récurrents de sécheresse et à des tensions sur la ressource en eau. L'énergie représente un autre enjeu stratégique. Plusieurs projets prévoient l'installation de panneaux photovoltaïques afin de réduire la dépendance des exploitations au réseau électrique. Cette autonomie partielle parfois totale, doit permettre de limiter les coûts de production tout en sécurisant le fonctionnement des équipements essentiels. Les nouvelles installations prennent également en compte les exigences croissantes en matière de bien-être animal. Ventilation, confort thermique et aménagement des bâtiments font désormais partie intégrante des critères retenus lors de la reconstruction.

Cette modernisation répond aussi à des

objectifs économiques. Les responsables de la filière estiment que les futurs élevages devront être plus performants pour accompagner la hausse progressive des volumes de production. Les infrastructures reconstruites sont donc pensées pour répondre aux besoins actuels mais également à ceux des prochaines années.

L'expérience du cyclone a également mis en évidence l'importance de la résilience des exploitations. Les professionnels cherchent désormais à développer des systèmes capables de mieux résister aux événements climatiques extrêmes qui pourraient devenir plus fréquents dans les années à venir. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie plus large de développement agricole. Les exploitations avicoles sont encouragées à s'intégrer davantage dans des systèmes de polyculture-élevage permettant de valoriser les fientes sous forme de compost et de renforcer l'autonomie des fermes.

Moins de deux ans après la catastrophe, la filière avicole mahoraise ne se contente donc pas de reconstruire ce qui a été détruit. Elle profite de cette reconstruction pour préparer l'avenir et bâtir un modèle plus moderne, plus durable et mieux adapté aux défis du territoire.

Nadjim El Farouk

Les jeunes hésitent encore à choisir la terre

Si les établissements agricoles de Mayotte ne manquent pas de candidats, peu de jeunes envisagent encore l'agriculture comme un véritable projet professionnel. Entre passion, contraintes foncières et recherche de stabilité financière, la filière tente de séduire une nouvelle génération indispensable à son renouvellement.

À Mayotte, l'agriculture reste omniprésente dans le quotidien de nombreuses familles. Pourtant, lorsqu'il s'agit de choisir un métier, peu de jeunes placent spontanément le secteur agricole parmi leurs premiers choix de carrière. Le constat surprend au regard du succès rencontré par les formations agricoles. Le lycée agricole de Coconi et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) enregistrent régulièrement davantage de demandes que de places disponibles. Les formations proposées couvrent des domaines variés : productions végétales, élevage, aménagement paysager, agroéquipement ou encore transformation alimentaire.

Pour les responsables du secteur, cette attractivité tient d'abord à la qualité de l'encadrement. Les établissements agricoles affichent généralement de bons résultats scolaires et offrent un environnement apprécié des élèves. Les



formations alternent enseignements théoriques et travaux pratiques, une approche qui convient souvent à des jeunes parfois en difficulté dans les cursus plus classiques. Mais entre suivre une formation agricole et devenir agriculteur, l'écart reste important. De nombreux élèves rejoignent ces filières sans avoir l'objectif de s'installer à leur compte. Certains y voient avant tout une opportunité de poursuivre leurs études, d'obtenir un diplôme ou de préparer un autre projet professionnel. D'autres envisagent des métiers liés à l'environnement, aux collectivités ou aux services agricoles plutôt qu'une activité de production.

Les difficultés rencontrées par les jeunes qui souhaitent réellement s'installer sont bien identifiées. L'accès au foncier demeure le principal obstacle. Trouver des terres disponibles, sécuriser leur statut juridique et financer les premiers investissements représentent souvent un parcours complexe. À cela s'ajoute la question du revenu. Comparée à d'autres secteurs comme le BTP, le commerce ou la fonction publique, l'agriculture offre rarement une rémunération immédiate. Beaucoup de jeunes recherchent avant tout un emploi stable avec un salaire régulier, ce qui oriente naturellement une partie d'entre eux vers les concours administratifs, les collectivités ou les métiers du

bâtiment.

Pourtant, certains choisissent de relever le défi. Les exploitations maraîchères modernisées, les élevages structurés ou les projets d'agrotransformation offrent aujourd'hui des perspectives nouvelles. Les dispositifs d'aide à l'installation, les accompagnements techniques et les financements européens permettent également de réduire une partie des risques.

Les professionnels soulignent aussi que l'agriculture de demain sera très différente de celle d'hier. Irrigation pilotée, serres modernes, outils numériques, commercialisation organisée ou agroécologie nécessitent des compétences techniques de plus en plus poussées. Cette évolution pourrait contribuer à changer l'image parfois vieillissante du métier.

Dans un territoire où une grande partie des exploitants approche de l'âge de la retraite, le renouvellement des générations constitue désormais un enjeu stratégique. Sans jeunes agriculteurs pour reprendre les exploitations et développer les productions locales, les efforts engagés pour renforcer la souveraineté alimentaire de Mayotte risqueraient de rester incomplets.

Raïssa Abdoul



AIM prépare la montée en puissance agricole



Structuration des filières, souveraineté alimentaire, défense des aides européennes, consommation locale et grands projets d'aménagement : l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) porte plusieurs dossiers stratégiques qui pourraient façonner l'avenir de l'agriculture mahoraise dans les prochaines années.

Deux ans après sa création, l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) est devenue un acteur incontournable du paysage agricole local. Derrière son rôle de représentation des filières se cache une feuille de route ambitieuse visant à accompagner la transformation de l'agriculture mahoraise et à renforcer la souveraineté alimentaire du territoire.

Le premier chantier concerne la poursuite de la structuration des filières. À Mayotte, la plupart des organisations agricoles sont encore jeunes. Certaines ont moins de dix ans d'existence et poursuivent leur montée en puissance. L'objectif est désormais de consolider les modèles économiques, d'augmenter les volumes produits et de professionnaliser davantage les exploitations afin de permettre à un plus grand

nombre d'agriculteurs de vivre pleinement de leur activité.

La souveraineté alimentaire constitue l'autre priorité majeure. Les filières membres d'AIM se sont fixé des objectifs de production ambitieux pour les prochaines années afin de réduire la dépendance aux importations. Cette stratégie passe notamment par le développement de la production de volailles, d'œufs, de fruits et légumes ainsi que par le renforcement des capacités de transformation locales.

L'interprofession est également fortement mobilisée sur les questions de financement. Chaque année, elle mène un travail de plaidoyer auprès des autorités nationales et européennes afin de préserver et d'adapter les aides agricoles. Les dispositifs FEADER et POSEI figurent parmi les principaux leviers de développement des filières mahoraises. Pour AIM, ces soutiens demeurent indispensables pour compenser les surcoûts liés à l'insularité et permettre aux producteurs locaux de rester compétitifs.

Parallèlement, l'association travaille à la régularisation et à la professionnalisation des exploitations. Des actions sont menées avec la MSA, les services fiscaux et les organismes compétents afin d'accompagner les agriculteurs sur les ques-

tions sociales, fiscales et foncières. L'objectif est de sécuriser les exploitations et de faciliter leur accès aux aides publiques.

La consommation locale représente un autre axe stratégique. AIM souhaite renforcer la présence des produits mahorais dans les cantines, les restaurants collectifs et la grande distribution. L'association travaille notamment au développement du label RUP destiné à favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective. Elle prépare également la création d'une marque territoriale permettant d'identifier plus facilement les produits fabriqués ou cultivés à Mayotte. Les grands projets d'aménagement du territoire figurent aussi parmi les dossiers sensibles suivis par l'interprofession. Qu'il s'agisse des infrastructures de transport ou des projets susceptibles d'impacter le foncier agricole, AIM entend défendre les intérêts des filières et veiller au maintien des capacités de production du territoire.

Enfin, l'association souhaite poursuivre l'élargissement de son réseau d'adhérents afin de renforcer la représentation de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire.

Anne-Constance Onghéna

Le pari du label local et durable pour répondre aux besoins



Avec le lancement du label européen RUP, les filières agricoles mahoraises espèrent conquérir un nouveau marché : la restauration collective. Derrière cette certification se dessinent des enjeux de structuration des filières, de création d'emplois et de développement de la production locale.

Faire entrer davantage de produits agricoles mahorais dans les cantines scolaires, les crèches ou encore les établissements de santé. C'est l'objectif poursuivi par l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) à travers le déploiement du label européen RUP, destiné à répondre aux exigences de la loi Egalim.

Cette réglementation impose à la restauration collective de proposer au moins 15 % de produits durables et de qualité dans les repas servis. À Mayotte, le label RUP doit permettre aux producteurs locaux de répondre à cette obligation tout en valorisant leur savoir-faire. Aujourd'hui, environ 170 agriculteurs produisent déjà selon les critères du dispositif. L'enjeu économique est considérable. Selon AIM, le potentiel représente plus de 100 000 repas servis chaque jour sur le territoire. Une perspective qui pourrait ouvrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs et contribuer à renforcer les filières organisées.

Pour autant, la marche reste haute. Les responsables professionnels reconnaissent que la production actuelle ne permet pas encore de satisfaire les volumes nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Le développement du dispositif suppose donc une mobilisation de l'ensemble des acteurs : producteurs, éta-

blissements scolaires, collectivités, services de l'État et organismes de santé publique.

Au-delà du marché des cantines, le label constitue un outil de structuration des filières agricoles. Chaque produit doit respecter un cahier des charges précis portant sur les méthodes de production, la qualité et la traçabilité. Les filières légumes, volailles ou encore vanille ont ainsi défini des critères adaptés aux réalités locales.

Pour les professionnels, cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de développement économique. « Quand on achète un produit local à Mayotte, la richesse reste à Mayotte », souligne Sophie Dupille, secrétaire générale d'AIM. Selon l'organisation, chaque emploi créé dans les entreprises agricoles et agroalimentaires génère plusieurs emplois indirects dans la distribution, les services ou encore la logistique.

Le lancement du label intervient également dans un contexte difficile pour le secteur agricole. Crise de l'eau, sécheresses, blocages sociaux puis cyclone Chido ont fragilisé de nombreuses exploitations. Malgré ces difficultés, les filières agricoles poursuivent leurs investissements et cherchent à renforcer leur place dans l'économie mahoraise.

Si le grand public ne verra pas nécessairement ce label sur les étals, les producteurs, eux, y voient un outil stratégique pour sécuriser leurs débouchés et développer une agriculture plus organisée. Une étape supplémentaire dans la construction d'une souveraineté alimentaire encore largement à bâtir à Mayotte.

Raïssa Abdoul



Le trafic de pesticides illégaux est une réalité



Chaque année, plusieurs centaines de kilos de pesticides et d'insecticides interdits sont interceptés à Mayotte. Provenant principalement de Tanzanie et souvent dissimulés dans des conteneurs, ces produits alimentent un marché clandestin qui préoccupe les autorités en raison de ses conséquences sanitaires, environnementales et économiques.

Ils arrivent discrètement au port de Longoni, cachés parmi des marchandises parfaitement légales. Pourtant, ces produits font l'objet d'une surveillance particulière de la part des services douaniers. Pesticides et insecticides interdits constituent aujourd'hui l'un des trafics les plus préoccupants pour les autorités chargées de la protection sanitaire du territoire.

Selon les services douaniers, la quasi-totalité des produits saisis provient de Tanzanie, même si leur fabrication est généralement localisée en Chine, en Inde ou en Tanzanie. Ils sont introduits illégalement dans des conteneurs puis revendus localement, principalement par des commerçants. Les chiffres illustrent l'ampleur du phénomène. En 2024, les douanes ont saisi 540 kilos de produits solides et 223 litres de produits liquides. En 2025, les volumes ont diminué avec 48 kilos de produits solides et 104 litres de produits liquides, une baisse attribuée notamment aux perturbations liées au cyclone Chido. Depuis le début de l'année 2026, les services ont déjà intercepté 60 kilos de pesticides et 42 litres d'insecticides. 2025 n'aura été qu'un « accident ». Pour les autorités, ces chiffres ne traduisent pas nécessairement une baisse du trafic. Une seule découverte dans un conteneur peut représenter plusieurs centaines de kilos de marchandises interdites. Le phénomène demeure donc bien présent.

Le danger ne réside pas uniquement dans la nature des produits. Les services de contrôle soulignent également les risques liés à leur utilisation. Certains agriculteurs ne disposent pas des informations nécessaires pour respecter les dosages recommandés. Des surdosages peuvent alors survenir, augmentant les risques pour les consommateurs comme pour l'environnement. Parmi les substances régulièrement découvertes figurent notamment des produits commercialisés sous les noms de Ninja Plus, Abamectin, Karate ou encore Pharmazet. Plusieurs de ces produits ne répondent pas aux normes européennes en vigueur.

Une fois les saisies effectuées, un autre problème apparaît : celui de leur destruction. Mayotte ne dispose d'aucune installation capable de traiter ce type de déchets dangereux.

Les produits doivent être stockés dans des conditions strictes avant d'être expédiés vers l'Hexagone pour être éliminés dans des filières spécialisées. Une procédure complexe et coûteuse encadrée par la réglementation internationale, notamment la convention de Bâle.

Face à cette situation, les services douaniers ont durci leur position.

Les importations de produits phytosanitaires interdits sont désormais systématiquement judiciairisées. Les auteurs encourent des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à des peines de prison et d'importantes amendes. Pour les autorités, l'enjeu dépasse largement la simple fraude commerciale. Il s'agit avant tout d'une question de santé publique. Dans un territoire où la traçabilité alimentaire reste un défi, la lutte contre ces produits illégaux constitue désormais l'un des axes majeurs de la politique de contrôle agricole et sanitaire.



Anne-Constance Onghéna



Vos catalogues disponibles en ligne !

carrefour-mayotte.com

Abonnez-vous sur Facebook pour un max de **BONS PLANS !**



DES PROMOS EXCLUSIVES TOUTES LES 2 SEMAINES



TOUTES NOS ACTUS CARREFOUR MAYOTTE



3 MAGASINS SUR L'ÎLE



Transformer localement pour créer plus de valeur

Produire davantage ne suffit plus. Pour renforcer l'économie agricole mahoraise, les professionnels misent désormais sur la transformation locale des productions. Conditionnement, découpe, préparation ou fabrication de produits transformés permettent de créer davantage de richesse, de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés pour les filières du territoire.



Pendant longtemps, l'agriculture mahoraise s'est concentrée sur la production brute. Fruits, légumes, volailles ou autres productions étaient vendus directement après récolte ou après élevage, laissant une grande partie de la valeur ajoutée en dehors du territoire. Aujourd'hui, cette logique évolue progressivement. Pour l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), le développement de l'agrotransformation constitue l'un des leviers majeurs de croissance des prochaines années. L'objectif est simple : ne plus se limiter à produire mais également transformer davantage sur place. Cette stratégie répond à plusieurs enjeux économiques. Lorsqu'un produit est transformé localement, une partie plus importante de la richesse créée reste sur le territoire. Les activités de conditionnement, de préparation, de découpe ou de transformation génèrent de nouveaux emplois et renforcent les filières existantes. L'exemple de la filière avicole illustre déjà cette évolution. Au-delà de l'élevage, la présence d'un abattoir et d'outils de transformation permet de conserver davantage de valeur ajoutée à Mayotte. Cette logique pourrait être étendue à d'autres productions agricoles. Les fruits tropicaux représentent notamment un potentiel important. Une partie de la production pourrait être valorisée sous forme de jus, de

confitures, de fruits séchés ou de préparations alimentaires. Cette transformation permettrait de mieux absorber les périodes de forte production tout en limitant certaines pertes. La démarche présente également un intérêt commercial. Les produits transformés disposent souvent d'une durée de conservation plus longue et peuvent accéder à de nouveaux marchés. Ils offrent également davantage de possibilités de différenciation grâce à la création de recettes ou de spécialités locales.

Pour AIM, cette montée en gamme est indispensable afin d'améliorer la rentabilité globale des filières agricoles. Dans un contexte où le foncier est limité et où les coûts de production restent élevés, l'augmentation de la valeur ajoutée devient un enjeu central. L'interprofession travaille ainsi à accompagner la structuration des filières et à favoriser les investissements nécessaires à la transformation. Cette ambition s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la souveraineté alimentaire du territoire tout en développant l'économie locale. Pour les responsables agricoles, l'avenir de Mayotte ne se jouera pas uniquement dans les champs ou les élevages. Il se jouera aussi dans les ateliers de transformation capables de convertir les productions locales en produits à plus forte valeur ajoutée. Une évolution qui pourrait constituer l'un des principaux moteurs de croissance du secteur agricole dans les années à venir.

Anne-Constance Onghéna

La filière poulet retrouve son envol à Mayotte

À peine remise du cyclone Chido, la filière avicole mahoraise affiche déjà des perspectives de croissance remarquables. Après avoir vu 61 de ses 62 bâtiments d'élevage détruits en quelques heures, elle est aujourd'hui engagée dans une phase de reconstruction et de modernisation qui pourrait lui permettre de doubler sa production d'ici la prochaine décennie.

La catastrophe avait pourtant frappé de plein fouet l'ensemble de la chaîne de production. Les bâtiments d'élevage avaient été soufflés, l'abattoir endommagé et l'activité quasiment interrompue. Face à l'urgence, les acteurs de la filière ont lancé un vaste plan de reprise associant banques, État et Département. Les éleveurs ont bénéficié d'un accompagnement financier leur permettant de reconstruire leurs installations tandis que les équipements nécessaires étaient acheminés depuis Madagascar, La Réunion ou la métropole.

Six mois plus tard, la quasi-totalité du parc d'élevage avait été remise en service. Dès juillet 2025, l'ensemble des outils industriels retrouvait un fonctionnement normal : usine d'aliments, couvoir, élevages et abattoir. Malgré les pertes du premier semestre, la filière a réussi à préserver près de 90 % de ses volumes de production de 2024.

L'année 2026 marque désormais le retour à une dynamique de développement. L'usine d'aliments prévoit de fabriquer environ 13 000 tonnes d'aliments pour animaux, soit une progression de près de 30 % par rapport à 2025.



De son côté, l'abattoir devrait produire entre 1 100 et 1 200 tonnes de viande de volaille, contre 580 tonnes l'année précédente. Cette croissance reste toutefois freinée par un maillon stratégique : la production de poussins. Le couvoir de Mayotte ne dispose pas encore d'une capacité suffisante pour répondre à la demande. Pour sécuriser l'approvisionnement, une partie des œufs fécondés est désormais produite à La Réunion avant d'être acheminée à Mayotte pour l'éclosion. Des importations ponctuelles de poussins complètent également le dispositif.

L'objectif est désormais de renforcer l'autonomie de la filière. De nouveaux bâtiments d'élevage sont en projet et un programme de modernisation des exploitations est engagé. Les futures installations seront autonomes en eau grâce à la récupération des eaux de pluie, équipées de panneaux photovol-

taïques et conçues selon les normes les plus récentes en matière de bien-être animal.

La stratégie dépasse d'ailleurs la seule production de viande. Le modèle promu repose sur la polyculture-élevage. Les fientes de volailles sont valorisées sous forme de compost pour fertiliser des cultures de bananes, d'ananas ou de légumes. Cette approche vise à renforcer la rentabilité des exploitations tout en limitant leur impact environnemental.

À terme, la filière ambitionne de couvrir entre 10 et 15 % de la consommation locale de volaille. Un objectif ambitieux dans un territoire où la consommation atteint 54 kilos par habitant et par an, soit près du double de la moyenne métropolitaine. Pour y parvenir, les professionnels tablent sur une montée en puissance progressive jusqu'en 2030-2032.

Au-delà des volumes produits, la filière poulet apparaît aujourd'hui comme l'un des exemples les plus aboutis d'intégration agricole à Mayotte. De l'alimentation animale à l'abattage, en passant par l'élevage, la transformation et la commercialisation, elle constitue désormais un levier majeur pour la souveraineté alimentaire et le développement économique du territoire.

Nadjim El Farouk



Ecophyto 2030 veut changer les pratiques durables

Longtemps associée à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la stratégie Ecophyto a progressivement élargi son champ d'action. À Mayotte, le programme Ecophyto 2030 ne se limite plus à la seule question des pesticides. Il vise désormais à accompagner la transition agroécologique des exploitations tout en préservant la production agricole et la souveraineté alimentaire du territoire. Portée par la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), cette stratégie s'inscrit dans le Plan régional de l'agriculture durable 2023-2029. L'objectif est de réduire les risques liés aux produits phytosanitaires tout en développant des alternatives adaptées aux réalités agricoles mahoraises.

Le programme repose sur plusieurs leviers complémentaires. Le premier concerne l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus économes en intrants. L'idée n'est pas d'interdire brutalement certains usages mais de démontrer que d'autres méthodes peuvent permettre de maintenir la production tout en limitant les impacts environnementaux.

Cette démarche passe notamment par le réseau DEPHY, qui expérimente et valorise des systèmes de production innovants. Les exploitations engagées servent de références techniques pour l'ensemble de la profession. Elles testent des solutions alternatives permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en conservant leur rentabilité économique. La surveillance biologique du

territoire constitue un autre pilier essentiel. Les observations réalisées sur le terrain permettent de mieux identifier les ravageurs, les maladies et les risques émergents. Ces données offrent aux agriculteurs la possibilité d'intervenir au moment opportun et d'éviter des traitements systématiques souvent coûteux et parfois inutiles.

L'enjeu est particulièrement important dans un contexte marqué par la multiplication des aléas climatiques et sanitaires. Les conséquences du cyclone Chido ont rappelé la vulnérabilité des productions agricoles mahoraises. Dans le même temps, la lutte contre les maladies végétales reste une priorité, notamment face à la fusariose tropicale du bananier, plus connue sous le nom de Foc TR4.

À l'horizon 2030, la stratégie Ecophyto ambitionne ainsi de renforcer la résilience



des exploitations agricoles. Elle mise sur la diffusion des connaissances, l'expérimentation, la formation et l'innovation pour construire des systèmes de production capables de concilier performances économiques et préservation des ressources naturelles.

Pour Mayotte, où l'agriculture joue un rôle central dans l'alimentation de la population, l'enjeu dépasse largement la seule réduction des pesticides. Il s'agit de bâtir une agriculture durable, capable de produire davantage localement tout en protégeant les sols, l'eau et la biodiversité du territoire.

Raïssa Abdoul

Macré-majoïty

Les œufs frais de Mayotte

ŒUFS DE POULES ÉLEVÉS AU SOL

Ovoma
ŒUFS DE MAYOTTE

L'AGRICULTURE MAHORAISE EN CHIFFRES

4 312
AGRICULTEURS
RECENSÉS À MAYOTTE
(Recensement agricole 2020)

Des femmes et des hommes qui font vivre nos territoires.

L'AGRICULTURE MAHORAISE EN CHIFFRES

18 500 ha
DE SURFACES
RÉELLEMENT CULTIVÉES

contre seulement
6 000 ha
OFFICIELLEMENT DÉCLARÉS

L'agriculture réelle est trois fois plus importante que les statistiques.

L'AGRICULTURE MAHORAISE EN CHIFFRES

70%
DE LA SURFACE AGRICOLE
EST EXPLOITÉE DE
MANIÈRE INFORMELLE

Soit environ
12 500 hectares

Un potentiel énorme à structurer pour nourrir durablement le territoire.

**APRÈS LE CYCLONE CHIDO :
DES AIDES EXCEPTIONNELLES POUR RECONSTRUIRE**

• Aide exceptionnelle	15 540 €
• FEADER (Mesure 23)	27 000 €
• MSA	1 000 €
• Département	34 195 €
• Activité patrimoniale	18 125 €
• Caierités agricoles	60 000 €

PLUS DE 155 860 €
D'AIDES DIRECTES MOBILISÉES pour reconstruire une exploitation agricole

DONT 214 000 €
DE FINANCEMENT FRANCE 2030 pour un investissement de 240 000 €

Une mobilisation exceptionnelle pour relancer et renforcer l'agriculture mahoraise.

MONDIAL
PARE-BRISE

AGRÉE
TOUTES ASSURANCES

Réparation d'impact Réfection des optiques

Calibrage ADAS Pose de pare-brise et tout vitrage

Plaque d'immatriculation

ZI Nel - Mamoudzou
à côté de la carrosserie SMCA

0269 64 87 96



À M'Tsangamouji, la vanille reprend racine

Quelques mois après le cyclone Chido, un jeune producteur engagé dans la filière vanille poursuit son installation sur une parcelle de trois hectares à M'Tsangamouji. Accompagné par l'EPRD, il développe un projet original associant vanille, agroforesterie et préservation des espèces végétales indigènes de Mayotte.

À M'Tsangamouji, la reconstruction agricole prend parfois la forme de projets atypiques. Sur une parcelle de près de trois hectares acquise par l'EPRD puis attribuée dans le cadre d'un appel à projets agricoles, un producteur affilié à la filière portée par la coopérative Saveurs et Senteurs de Mayotte construit progressivement son exploitation autour de la vanille et de l'agroforesterie.

L'installation n'a pourtant rien d'un long fleuve tranquille. Lorsque le terrain est attribué, la parcelle porte en

core les stigmates du cyclone Chido. Longtemps peu exploitée, elle était recouverte d'un couvert arboré dense composé de nombreux arbres fruitiers. Le passage du cyclone a provoqué d'importants dégâts, obligeant le nouvel exploitant à engager un vaste chantier de remise en état. Plusieurs mois de défrichage, d'élagage et de sécurisation ont été nécessaires avant d'envisager les premières plantations.

L'agriculteur n'est pas un novice. Déjà propriétaire d'une petite parcelle familiale entre Dzoumogné et M'Tsangamouji, il recherchait depuis plusieurs années une surface plus importante pour développer un véritable projet professionnel autour de la vanille. Son dossier a été retenu à l'issue de l'appel à projets lancé par l'établissement.

L'originalité du projet réside dans le choix du système de production. Là où de nombreux producteurs utilisent traditionnellement le pignon d'Inde comme tuteur de la vanille, l'exploitant

a choisi de privilégier des essences indigènes et parfois même endémiques de Mayotte. Son expérience professionnelle passée au Conservatoire botanique des Mascareignes lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie de la flore locale. L'objectif est de créer une plantation de vanille intégrée dans un système agroforestier favorisant la biodiversité. Les arbres serviront à la fois de support aux lianes de vanille et de source d'ombrage indispensable à leur développement. Le projet prévoit également la présence de cultures vivrières ainsi qu'une activité apicole grâce à l'installation de ruches. Depuis plusieurs mois, les travaux avancent progressivement. L'EPRD a d'abord procédé au bornage de la parcelle afin de matérialiser clairement ses limites. Les premières clôtures ont ensuite été réalisées avant le démarrage des travaux agricoles proprement dits. Aujourd'hui, l'exploitant concentre ses efforts sur la mise en place des futurs

tuteurs. Cette étape est essentielle car la vanille ne peut être plantée qu'une fois les arbres suffisamment développés pour lui fournir l'ombre nécessaire. En parallèle, plusieurs centaines de vitroplants de vanille sont en préparation. Une partie est actuellement en phase de sevrage dans la pépinière de l'EPRD à Ironi Bé. Cette solution a été retenue afin de pallier la pénurie de boutures provoquée par les dégâts subis par les vanilleraies mahoraises après Chido.

Si le calendrier est respecté, les premières plantations de vanille pourraient intervenir à la fin de la saison sèche ou au début de la prochaine saison des pluies. Une étape importante pour un projet qui associe relance agricole, valorisation de la biodiversité locale et développement d'une filière emblématique de Mayotte.

Anne-Constance Onghéna

À M'Tsangamouji, un producteur développe une vanilleraie agroforestière fondée sur les essences locales



GBH investit pour relancer l'agriculture locale

Un million d'euros pour reconstruire les exploitations agricoles après Chido. À travers son Fonds pour l'Agriculture Résiliente, le groupe GBH accompagne des dizaines de producteurs mahorais dans la modernisation de leurs outils de production. Une initiative qui s'inscrit dans la politique agricole menée par le groupe dans l'ensemble de ses territoires d'implantation.

Après le passage du cyclone Chido, qui a fortement endommagé les exploitations agricoles mahoraises, les besoins de reconstruction se sont révélés considérables. Serres détruites, réseaux d'irrigation endommagés, équipements hors service : de nombreux producteurs se sont retrouvés confrontés à des investissements qu'ils n'étaient pas toujours en mesure d'assumer seuls.

Dans ce contexte, le groupe GBH a décidé de mobiliser un million d'euros pour soutenir la relance de la filière maraîchère locale. L'initiative s'inscrit dans le cadre du Fonds

GBH pour l'Agriculture Résiliente, développé en partenariat avec la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), le Département de Mayotte et la Chambre d'agriculture.

L'appel à projets lancé durant l'été 2025 a rencontré un vif succès. Plus d'une centaine de candidatures ont été déposées en seulement quelques semaines. À l'issue de la sélection, cinquante-sept exploitants ont été retenus pour bénéficier d'un accompagnement financier destiné à remettre en état leurs infrastructures de production. Près de 900 000 euros sont consacrés directement à l'acquisition d'équipements agricoles. Les financements permettent notamment de reconstruire des serres, d'installer des systèmes d'irrigation, d'acquérir du matériel de culture ou encore des équipements de tri et de conditionnement. Pour de nombreux agriculteurs, cette aide constitue une étape décisive dans le redémarrage de leur activité.

Au-delà de la reconstruction immédiate, l'ambition affichée est de renforcer durablement la résilience du

secteur agricole mahorais. L'objectif consiste à développer une agriculture capable de mieux résister aux aléas climatiques tout en augmentant sa capacité de production pour répondre aux besoins alimentaires du territoire.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large menée par GBH dans l'ensemble de ses territoires d'implantation. Présent aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie ou encore en Afrique, le groupe accompagne régulièrement des initiatives destinées à soutenir les filières agricoles locales, considérées comme des acteurs essentiels du développement économique et de la souveraineté alimentaire.

À Mayotte, cet engagement trouve également une traduction concrète à travers les réseaux de distribution du groupe. Propriétaire notamment des enseignes Carrefour et Douka Bé, GBH offre aux producteurs locaux des débouchés commerciaux capables d'absorber une partie croissante de la production agricole du territoire.

Cette complémentarité entre production et distribution constitue un levier important pour structurer les filières locales. Les exploitants bénéficient d'un accès plus direct au marché tandis que les consommateurs trouvent davantage de produits mahorais dans les rayons.

Pour les partenaires du projet, cette opération dépasse largement le simple soutien d'urgence. Elle participe à la modernisation de l'agriculture, à l'émergence de nouvelles filières et à l'installation progressive d'une économie agricole plus robuste. Un enjeu majeur dans un territoire où la production locale demeure un élément clé du développement économique et de la sécurité alimentaire. D'ailleurs GBH a intégré l'interprofession agricole de Mayotte pour aller encore plus loin en ce sens.

Raïssa Abdoul

Avec un million d'euros mobilisés, GBH soutient la reconstruction agricole après Chido

Le Crédit Agricole accompagne les agricultrices et agriculteurs mahorais

Le Crédit Agricole de La Réunion Mayotte renforce son engagement auprès du monde agricole mahorais. Avec la nomination de Zabid Rachidi comme premier conseiller agricole entièrement dédié aux agriculteurs du territoire, la banque entend accompagner la structuration des exploitations et faciliter l'accès au financement, au service de la souveraineté alimentaire.

L'agriculture mahoraise se développe progressivement, mais elle reste confrontée à plusieurs défis majeurs : accès au financement, structuration des exploitations, professionnalisation des producteurs et sécurisation des investissements. Pour accompagner cette évolution, le Crédit Agricole de La Réunion Mayotte a décidé de renforcer son action structurante sur le territoire.

Depuis le début de l'année 2025, Zabid Rachidi est devenu, dans l'histoire de Mayotte, le premier conseiller agricole entièrement dédié aux agriculteurs mahorais. Une fonction nouvelle qui marque une étape importante dans l'engagement de l'établissement bancaire en faveur du développement agricole local. Pour le Crédit Agricole, cet engagement s'inscrit dans une longue histoire. Présente dans l'océan Indien depuis 1949 à La Réunion et active depuis plus de trente ans à Mayotte, la banque mutualiste considère l'agriculture comme un secteur stratégique pour l'économie locale.

« Soutenir l'agriculture mahoraise, c'est soutenir la souveraineté alimentaire du territoire », explique Zabid Rachidi. « C'est permettre aux consommateurs de disposer de produits locaux de qualité, réduire les risques de rupture d'approvisionnement et participer au développement économique des zones rurales. » Depuis 2023, le Crédit Agricole de La Réunion Mayotte a intensifié ses actions auprès des acteurs agricoles. Coopératives, groupements de producteurs, institutions et organisations professionnelles font désormais partie des partenaires réguliers de la banque.

Cette stratégie s'est notamment traduite par la création des « Mwana Crédits », un dispositif développé en partenariat avec le Conseil départemental de Mayotte. L'objectif est d'apporter des solutions de financement adaptées aux petits exploitants dont les projets agricoles ont été retenus dans le cadre des dispositifs départementaux.

Mais pour Zabid Rachidi, un autre enjeu demeure essentiel : la bancarisation des agriculteurs. De nombreux exploitants ne disposent pas encore d'un compte dédié à leur activité professionnelle. Or, la bancarisation constitue souvent la première étape vers le développement économique. Elle permet de mieux suivre les revenus agricoles, de préparer des projets d'investissement, de solliciter des financements et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Le Crédit Agricole se positionne comme un partenaire de



confiance des agriculteurs à travers toutes ces étapes en s'appuyant sur une expertise reconnue, vieille de 130 ans. Afin de faciliter les installations, le Crédit Agricole propose notamment des prêts à taux zéro pour l'installation agricole, financés sur fonds propres, à destination des porteurs de projets agricoles. L'établissement peut également avancer certaines subventions afin de permettre aux exploitants de lancer leurs investissements sans attendre le versement des aides publiques.

L'accompagnement ne se limite pas au financement. La banque participe à la formation, à des stages d'installation organisés avec la Chambre d'agriculture et soutient également des actions menées auprès des agricultrices mahoraises en partenariat avec l'ONG Super Novae.

Les premiers résultats sont encourageants. En l'espace d'un an, le portefeuille de clients agricoles accompagnés à Mayotte a doublé. Une progression qui témoigne d'une demande croissante de professionnalisation du secteur.

Pour Zabid Rachidi, l'objectif est clair : faire du Crédit Agricole un partenaire de proximité capable d'accompagner les exploitants à chaque étape de leur développement. Une ambition qui s'inscrit dans une vision plus large : contribuer à la construction d'une agriculture mahoraise plus forte, plus structurée et davantage tournée vers la souveraineté alimentaire.

Premier conseiller agricole dédié et unique de Mayotte, Zabid Rachidi accompagne les exploitants dans leurs projets de développement.

Anne-Constance Onghéna

MAYOTTE AGRI'COOP

Jeune coopérative créée en 2021 et basée à Ironi Bé, Mayotte Agri Coop a su se développer et s'ancrer durablement sur le territoire mahorais.

Dynamique et engagée, la coopérative s'appuie sur une vingtaine d'adhérents actifs, répartis entre éleveurs avicoles et producteurs maraichers. Elle regroupe aujourd'hui près de 93 % de la production d'œufs de Mayotte.

Depuis sa création, Mayotte Agri Coop participe activement à la structuration des filières végétale et avicole de l'île, tout en contribuant à l'approvisionnement du marché local en produits de qualité.



Charles Geffray
Coordinateur de la coopérative

- Assure le bon fonctionnement administratif et la coordination des activités de la coopérative.
- Pilote l'organisation générale de Mayotte Agri Coop. Il assure le suivi administratif et financier de la structure.
- Coordonne les actions menées auprès des adhérents et veille à la bonne mise en œuvre des projets de développement.



Caroline Joubert
Conseillère en Production Végétale

- Accompagne techniquement les adhérents afin de renforcer la rentabilité de leurs exploitations.
- Met en œuvre des expérimentations agroécologiques.
- Assure la commercialisation des productions végétales.
- Développe et commercialise la gamme d'engrais de la coopérative.



Ibrahim Abdallah - Agréur & Livreur

- Assure la réception des produits & contrôle la qualité des produits.
- Assure la livraison auprès des clients.

La coopérative a également pour mission de produire un engrais organique hygiénisé et enrichi, destiné à améliorer durablement la fertilité des sols et la productivité des exploitations agricoles mahoraises.

✓ Accessible et adapté aux besoins des agriculteurs de Mayotte

✓ 100% Local

✓ 100% Abordable

✓ Certifié Bio



Stéphane Goulou
Conseiller Avicole & Responsable de la granulation

- Expert en élevage avicole en condition tropicale.
- Accompagne les producteurs d'œufs de la coopérative afin d'optimiser leurs rentabilités.



Bacar Soumaila
Technicien de fabrication

- Assure le séchage de la fiente et la granulation des engrais.
- Assure l'ensachage des sacs.



Granulé hygiénisé Calcium
3/3/2 + 2% de CaO



Granulé hygiénisé Calcium Potasse +
3/3/2 + 2% de CaO + 5% de Sulfate de potasse

Mayotte Agri Coop 724 Chemin Maviki, Ironie Be 97660 Dembeni

France 2030 a soutenu la reconstruction des serres détruites par le cyclone



Détruite par le cyclone Chido, l'exploitation d'Aurore Salim Ricaille et Fouadi Salim poursuit sa reconstruction grâce à la mobilisation exceptionnelle des aides publiques et privées. Serres, pépinière, stockage d'eau et équipements de production sont en cours de remplacement. Une relance qui reste toutefois freinée par l'état dégradé de la piste agricole desservant l'exploitation. Le passage du cyclone Chido a laissé des traces profondes dans l'agriculture mahoraise. Parmi les exploitations les plus durement touchées figure celle d'Aurore Salim Ricaille et de Fouadi Salim, dont la quasi-totalité des infrastructures de production a été détruite en décembre 2024.



Serres soufflées, pépinière anéantie, activité interrompue : en quelques heures, plusieurs années de travail ont été remises en question. Au-delà des dégâts matériels, l'avenir des trois salariés de l'exploitation s'est retrouvé menacé. Face à cette situation, une importante chaîne de solidarité s'est rapidement mise en place afin de permettre la survie de l'entreprise agricole.

Les exploitants ont bénéficié d'un ensemble de dispositifs d'aides mobilisés par l'État, l'Union européenne, le Département, la Mutualité sociale agricole et les organismes chargés de l'indemnisation des calamités agricoles. Au total, plusieurs centaines de milliers d'euros ont été engagés pour soutenir la trésorerie de l'exploitation, maintenir l'emploi et amorcer les premières phases de reconstruction. L'activité partielle des trois salariés a notamment été prise en charge pendant plus de cinq mois, permettant à l'entreprise de préserver ses compétences tout en traversant une période particulièrement difficile. Les aides exceptionnelles accordées après le cyclone ont également permis de financer les premiers travaux sans fragiliser davantage la situation financière de l'exploitation.

Une nouvelle étape a été franchie avec la sélection de la Coopérative agricole de Mayotte (COOPAC) dans le cadre du programme France 2030 consacré à la reconstruction des infrastructures agricoles. Huit agriculteurs de la coopérative bénéficient de ce dispositif, dont l'exploitation d'Aurore Salim Ricaille et de Fouadi Salim. Le projet représente un investissement global de 240 000 euros. Grâce au soutien de l'État et du Départe-



ment, plus de 214 000 euros sont pris en charge dans le cadre du programme. Cette avance publique constitue un avantage majeur puisqu'elle évite aux bénéficiaires de recourir à l'emprunt bancaire pour reconstruire leurs équipements. Les futures infrastructures permettront de remplacer les serres détruites et de moderniser l'outil de production. Leur livraison est prévue en septembre, à temps pour préparer la prochaine saison des pluies et retrouver progressivement les capacités de production d'avant cyclone.

D'autres partenaires ont également participé à cet effort de reconstruction. La Fondation de France a contribué au renouvellement des plantations grâce à l'acquisition d'arbres destinés à remplacer ceux détruits par Chido. De son côté, le groupe GBH a financé l'installation de nouveaux réservoirs de stockage d'eau, renforçant la résilience de l'exploitation face aux épisodes climatiques. Malgré ces avancées, un obstacle demeure. La piste agricole qui dessert l'exploitation s'est fortement dégradée après le cyclone. Son aménagement avait été validé avant la catastrophe mais les travaux ont depuis été suspendus. Aujourd'hui, cet accès difficile complique le transport des intrants, l'évacuation des productions et les interventions techniques.

Pour les exploitants, la réhabilitation de cette piste apparaît désormais comme le dernier maillon indispensable pour valoriser pleinement les investissements engagés. Après avoir sauvé l'exploitation et lancé sa reconstruction, il reste à garantir des conditions d'accès compatibles avec le développement durable de l'activité agricole.

Raïssa Abdoul

Soutenue par de nombreuses aides, l'exploitation reconstruite après Chido poursuit sa transformation

La souveraineté alimentaire passe par le poulet

Longtemps considérée comme une simple filière d'élevage, la production de poulets de chair est aujourd'hui devenue l'un des piliers de la stratégie de souveraineté alimentaire de Mayotte. Après avoir surmonté l'épreuve du cyclone Chido, les professionnels affichent désormais une ambition claire : augmenter significativement la part de production locale dans un marché encore largement dominé par les importations.

L'enjeu est considérable. Chaque année, les Mahorais consomment environ 54 kilos de volaille par habitant, soit près du double de la moyenne métropolitaine et davantage qu'à La Réunion. Cette forte consommation fait de la volaille la principale viande consommée sur le territoire. Pourtant, l'essentiel de cette demande est encore satisfait par des produits importés. Aujourd'hui, près de 18 000 tonnes de volailles entrent chaque année à Mayotte alors que la production locale représente seulement une fraction de ce volume.

Pour les responsables de la filière, l'objectif n'est pas de remplacer totalement les importations, mais de construire progressivement une production locale capable de répondre à une part croissante des besoins. À l'horizon 2030-2032, la filière vise un taux de couverture compris entre 10 et 15 % de la consommation totale du territoire. Cela représenterait environ 2 500 tonnes de production locale annuelle, soit plus du double des volumes attendus en 2026.

Les capacités industrielles existent déjà en grande partie. L'abattoir dispose encore d'importantes marges de progression et pourrait absorber une hausse significative des volumes. L'enjeu principal se situe désormais au niveau des élevages. De nouveaux bâtiments modernes doivent voir le jour afin d'augmenter la production tout en améliorant les performances techniques et le bien-être animal. Cette montée en puissance repose également sur une vision plus large de cette filière agricole portée par AVM. Les promoteurs du modèle mahorais défendent des exploitations familiales associant élevage et cultures végétales. Les effluents d'élevage sont transformés en compost pour fertiliser les



parcelles de maraichage, de bananes ou d'ananas. Cette complémentarité permet de renforcer l'autonomie des exploitations tout en créant davantage de valeur ajoutée sur le territoire.

La souveraineté alimentaire passe aussi par une meilleure maîtrise des approvisionnements. Aujourd'hui, une partie des œufs fécondés nécessaires à la production de poussins provient encore de La Réunion. La filière travaille donc à la création d'un système local de reproduction afin de produire à terme ses propres œufs à couvrir et réduire sa dépendance extérieure.

Les ambitions dépassent même les frontières de Mayotte. Des partenariats sont étudiés avec Madagascar, le Mozambique ou encore le Kenya pour sécuriser l'approvisionnement en matières premières destinées à l'alimentation animale. L'objectif est de développer une véritable intégration régionale tout en consolidant les capacités de production locales.

Cette stratégie s'appuie enfin sur le soutien des financements publics européens et nationaux. Les aides du Feader permettent d'accompagner les investissements tandis que le Poséi contribue à compenser les surcoûts liés à l'insularité. Un soutien jugé indispensable pour faire émerger une filière capable de répondre aux défis alimentaires du territoire.

Au-delà de la seule production de viande, le développement du poulet local apparaît ainsi comme un levier de création d'emplois, de valeur ajoutée et de résilience économique. Une ambition qui place désormais la filière avicole au cœur de la stratégie agricole de Mayotte.

Anne-Constance Onghéna

L'agroécologie gagne du terrain à Mayotte



Longtemps considérée comme une agriculture traditionnelle, la pratique agricole mahoraise possède déjà plusieurs caractéristiques de l'agroécologie moderne. Réduction des intrants chimiques, diversification des cultures, compostage ou lutte biologique : ces méthodes se développent progressivement malgré des freins économiques et culturels encore importants.

L'agroécologie n'est plus seulement un concept porté par les chercheurs ou les institutions agricoles. À Mayotte, elle s'impose progressivement comme une réponse aux défis environnementaux, économiques et climatiques auxquels sont confrontés les agriculteurs.

Le principe est simple : produire davantage en s'appuyant sur les équilibres naturels plutôt que sur les intrants chimiques. Dans un territoire où les exploitations sont souvent de petite taille et où les moyens financiers restent limités, cette approche trouve un écho particulier.

Les spécialistes soulignent d'ailleurs que le jardin mahorais traditionnel possède déjà plusieurs caractéristiques agroécologiques.



Sur une même parcelle cohabitent souvent bananiers, manioc, arbres fruitiers, légumes voire épices. Cette diversité végétale crée naturellement de l'ombre, limite l'évaporation de l'eau et réduit la propagation de certaines maladies ou ravageurs. À l'inverse des monocultures, les systèmes diversifiés offrent une meilleure résilience face aux aléas climatiques. Les épisodes de sécheresse ou les fortes pluies ont généralement des conséquences moins importantes lorsque plusieurs espèces occupent le même espace.

Depuis plusieurs années, les services agricoles encouragent également le développement de nouvelles pratiques. Le compostage des déchets végétaux permet par exemple de réduire les achats d'engrais tout en améliorant la qualité des sols. Le paillage limite l'évaporation et protège les cultures contre les fortes chaleurs. La lutte biologique, qui consiste à utiliser des prédateurs naturels contre certains ravageurs, gagne également du terrain dans les exploitations les plus structurées.

Le lycée agricole de Coconi joue un rôle important dans cette évolution. Des ingénieurs et techniciens y conduisent des expérimentations destinées à réduire l'usage des produits phytosanitaires et à diffuser des techniques plus respectueuses de l'environnement. Plusieurs programmes soutenus par l'État et l'Union européenne accompagnent cette transition.

Certaines exploitations servent déjà de vitrines. Les maraichers équipés de serres avec filets anti-insectes limitent fortement les

traitements chimiques. D'autres producteurs développent des systèmes combinant récupération d'eau de pluie, irrigation au goutte-à-goutte et fertilisation organique.

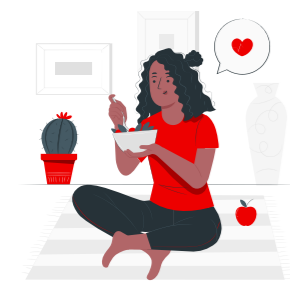
Mais la transition reste incomplète. Le premier frein demeure économique. L'installation de serres, de systèmes d'irrigation performants ou d'équipements de compostage représente un investissement important pour des exploitants dont les revenus restent souvent modestes. La méconnaissance de certaines techniques constitue également un obstacle. De nombreux agriculteurs continuent de privilégier les méthodes qu'ils connaissent depuis toujours. Les conseillers agricoles constatent qu'un accompagnement de proximité est souvent nécessaire pour démontrer concrètement l'intérêt de ces nouvelles pratiques.

Enfin, l'agriculture informelle complique parfois la diffusion des innovations. Les exploitants les moins structurés ont rarement accès aux formations, aux aides publiques ou aux programmes d'accompagnement. Pour autant, les professionnels du secteur estiment que l'agroécologie représente l'une des principales voies d'avenir pour l'agriculture mahoraise. Face au changement climatique, à la pression sur l'eau et à la nécessité de préserver les sols, cette évolution apparaît de moins en moins comme une option et de plus en plus comme une nécessité.

Nadjim El Farouk



Les filières locales misent sur la qualité



Vanille, fruits, légumes, volailles ou œufs : les filières agricoles mahoraises cherchent à mieux valoriser leurs productions grâce aux labels, aux coopératives et aux financements européens. L'objectif est double : offrir de nouveaux débouchés aux producteurs et renforcer l'image des produits locaux auprès des consommateurs.

Longtemps confrontée à la concurrence des importations, l'agriculture mahoraise tente aujourd'hui de faire de la qualité un véritable argument commercial. Derrière cette stratégie se trouvent les coopératives, les organisations de producteurs et plusieurs dispositifs de certification destinés à mieux valoriser les productions locales.

La démarche la plus récente est portée par l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) avec le lancement du label européen RUP. Ce dispositif certifie que les produits répondent à des critères de qualité et de durabilité compatibles avec les exigences de la loi Egalim. Environ 170 agriculteurs sont déjà engagés dans cette démarche qui vise notamment à développer l'approvisionnement des cantines scolaires, des crèches et de la restauration collective.

Pour les professionnels, la valorisation des productions locales passe d'abord par une meilleure structuration des filières. Les coopératives jouent un rôle central dans ce processus. Elles accompagnent les agriculteurs dans leurs pratiques, organisent la collecte de produits, assurent leur commercialisation et garantissent une certaine régularité des approvisionnements.

Dans le maraîchage, la Coopac coordonne ainsi une partie importante des volumes commercialisés auprès de la grande distribution. Dans les filières avicoles, les coopératives Mayotte Agri Coop et Agroméa assurent la mise en marché des œufs et des volailles produites localement. Cette organisation permet également d'améliorer la traçabilité des produits et de mieux

répondre aux attentes des consommateurs.

La vanille constitue l'un des symboles de cette montée en gamme. Produit emblématique de Mayotte, elle bénéficie déjà d'une image forte auprès du grand public, grâce à l'action de l'Association Saveurs et Senteurs de Mayotte. Les acteurs de la filière espèrent désormais s'appuyer sur cette notoriété pour renforcer la visibilité de l'ensemble des productions agricoles mahoraises. La vanille figure d'ailleurs parmi les produits intégrés dans la démarche RUP destinée à la restauration collective. À terme, les professionnels souhaitent également développer davantage les signes officiels de qualité. Si les productions biologiques restent encore limitées sur le territoire, plusieurs filières travaillent à renforcer leurs cahiers des charges afin de répondre à des standards toujours plus exigeants. Les démarches de type IGP ou autres certifications constituent des perspectives régulièrement évoquées pour accroître à l'avenir la valeur ajoutée des productions locales.

Cette stratégie bénéficie du soutien des fonds européens. Le FEADER finance les investissements dans les exploitations, les serres, les bâtiments agricoles ou encore les équipements de transformation. Les aides du Posei accompagnent quant à elles les filières organisées et soutiennent directement les productions commercialisées localement. Ces financements permettent aux coopératives et aux entreprises agricoles de moderniser leurs outils et de mieux valoriser leurs produits.

Au-delà des aspects économiques, l'enjeu est aussi territorial. Selon AIM, acheter un produit local contribue directement à créer de la richesse et de l'emploi à Mayotte. Dans un marché encore largement dominé par les importations, chaque produit vendu localement participe au développement de l'économie mahoraise.

Pour les filières agricoles, la bataille de la qualité est désormais aussi importante que celle de la production. Car produire plus ne suffira pas : il faudra aussi produire mieux et savoir le faire reconnaître.

Raïssa Abdoul



À Longoni, Agroméa lance un projet industriel majeur pour structurer les filières

Avec un investissement de 43 millions d'euros à Longoni, le groupe Agroméa veut franchir un cap décisif. Entre production de farine locale et nouvelle usine d'aliments, le projet ambitionne de transformer durablement l'économie agricole de Mayotte, tout en renforçant la souveraineté et la sécurité alimentaires du territoire.

À Longoni, Agroméa prépare un projet industriel d'envergure qui pourrait profondément transformer l'économie agroalimentaire de Mayotte. Avec un investissement estimé à 43 millions d'euros, le groupe entend créer une nouvelle usine d'aliments pour animaux couplée à une minoterie, une première sur l'île.

Cette minoterie permettra de transformer du blé importé, principalement depuis la mer Noire, en farine directement sur le territoire. Une évolution majeure, alors qu'aujourd'hui la farine consommée à Mayotte est entièrement importée et subit des dégradations liées aux conditions de transport et de stockage. L'ambition est claire : proposer une farine fraîche, adaptée aux besoins des boulangers comme des particuliers, conditionnée en sacs de 1 kg ou 25 kg. Au-delà de l'approvisionnement, ce projet vise à structurer une véritable filière de

panification locale. Pain, viennoiseries, snacking : toute une chaîne de transformation pourrait émerger à partir de cette production. Un enjeu économique important pour un territoire où l'offre reste limitée et la qualité parfois inégale.

Mais ce projet ne se limite pas à l'alimentation humaine. Il s'inscrit dans une logique industrielle intégrée. Lors de la transformation du blé, environ 25 % de co-produits, notamment le son, sont générés. Ces résidus seront réutilisés dans la fabrication d'aliments pour animaux, créant une complémentarité directe avec les activités historiques du groupe.

L'implantation à Longoni répond également à un objectif logistique stratégique. Aujourd'hui, les matières premières arrivent majoritairement en conteneurs, générant des coûts élevés et des contraintes importantes sur un port déjà saturé. À terme, Agroméa prévoit d'affréter des navires en vrac de 8 000 à 10 000 tonnes, transportant simultanément blé, maïs et tourteaux destinés à l'alimentation animale.

Cette nouvelle organisation permettra de réduire significativement les coûts d'approvisionnement et de limiter le recours aux conteneurs. Elle repose sur une montée en volume rendue possible par la diversification des activités du groupe, atteignant ainsi

une taille critique suffisante pour rentabiliser ce mode de transport. Le projet prévoit également la construction de capacités de stockage importantes, avec 15 000 m³, soit environ 12 000 tonnes de matières premières. Un élément clé pour renforcer la sécurité alimentaire de Mayotte, encore fragile sur ce point.

Le financement reste en cours de finalisation et mobilise de nombreux acteurs : fonds européens (FEADER, FEDER), Banque des Territoires, BPI, AFD, programme France 2030, ainsi que des partenaires bancaires et des fonds propres du groupe. Un montage complexe, à la hauteur de l'ambition du projet.

Si les emplois directs devraient rester limités en raison de l'automatisation des installations, les retombées indirectes pourraient être significatives. Le développement de nouvelles filières agricoles et agroalimentaires constitue le principal levier de création d'emplois, dans un contexte où chaque exploitation génère plusieurs postes induits. Avec ce projet, Agroméa entend ainsi franchir une nouvelle étape, en diversifiant ses activités tout en consolidant son rôle dans la structuration des filières alimentaires à Mayotte.

Anne-Constance Onghéna

À Mayotte, l'urgence de mieux se nourrir



À Mayotte, seuls 27 % des habitants consomment quotidiennement des fruits et légumes, contre 91 % en métropole. Dans leur rapport sur l'autonomie alimentaire des outre-mer, Estelle Youssouffa et Marc Le Fur alertent sur une situation qui menace à la fois la santé publique et la souveraineté alimentaire du territoire.

À Mayotte, la question alimentaire dépasse largement le cadre agricole. Elle touche à la santé, à l'économie et même à la souveraineté du territoire. C'est l'un des constats dressés par la députée de Mayotte Estelle Youssouffa et le député Marc Le Fur dans leur rapport d'information sur l'autonomie alimentaire des outre-mer, remis à l'Assemblée nationale en juillet 2023.

Les deux parlementaires rappellent que les outre-mer dépendent fortement des importations pour nourrir leur population. Une situation particulière-

ment marquée à Mayotte, où la croissance démographique rapide accentue chaque année les besoins alimentaires. Les auteurs soulignent pourtant que l'île dispose d'importants atouts agricoles, avec des terres fertiles, un climat favorable et un savoir-faire encore présent dans de nombreuses familles.

Mais les difficultés restent nombreuses. Le rapport évoque notamment le manque de foncier agricole disponible, le morcellement des exploitations, les difficultés d'accès aux financements ainsi que l'insuffisante structuration des filières locales. Résultat : la production locale ne parvient pas à répondre à la demande. Cette dépendance aux importations a également des conséquences sur les habitudes alimentaires. Le rapport s'appuie sur des données de Santé publique France qui montrent que seulement 27 % des habitants de Mayotte consomment quotidiennement des fruits et légumes, contre 91 % dans l'Hexagone. Les auteurs estiment que cette situation révèle les difficultés d'accès aux produits frais sur le territoire.

Le document souligne également que de nombreuses familles se tournent vers des produits transformés ou importés, souvent plus accessibles que les productions locales fraîches. Dans certaines cantines scolaires, l'approvisionnement en fruits et légumes frais

reste compliqué en raison de l'insuffisance de l'offre locale et des contraintes logistiques.

Pour Estelle Youssouffa et Marc Le Fur, cette situation constitue un enjeu majeur de santé publique. Les auteurs rappellent que l'insécurité alimentaire touche près d'un habitant sur deux à Mayotte. Ils citent également des indicateurs préoccupants chez les plus jeunes, avec une proportion importante d'enfants confrontés à des problèmes nutritionnels. Le Beriberi est une réalité mahoraise.

Face à ce constat, le rapport préconise de renforcer la production agricole locale, de sécuriser le foncier, de soutenir les jeunes agriculteurs et de développer davantage les circuits courts. Les parlementaires souhaitent également que la restauration collective, notamment scolaire, devienne un levier pour valoriser les productions mahoraises.

« La souveraineté de la France sur les outre-mer s'exerce d'abord au travers de la souveraineté alimentaire », rappellent les auteurs. Une formule qui résume l'ambition du rapport : permettre à Mayotte de mieux nourrir sa population tout en réduisant sa dépendance aux importations.

Anne-Constance Onghéna



Les cantines ouvrent un marché aux agriculteurs

Et si les cantines scolaires, les hôpitaux ou les restaurants administratifs devenaient les premiers clients de l'agriculture mahoraise ? Pour l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), la restauration collective représente un levier stratégique pour soutenir la production locale, sécuriser les débouchés des agriculteurs et renforcer la souveraineté alimentaire du territoire. À Mayotte, la question de la souveraineté alimentaire ne se résume pas à produire davantage. Encore faut-il que les produits locaux trouvent des débouchés réguliers capables de soutenir durablement l'activité des agriculteurs. C'est dans cette perspective que l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) s'intéresse de près à la restauration collective.

Chaque jour, plusieurs milliers de repas sont servis dans les écoles, collèges, lycées, hôpitaux ou administrations du territoire. Ces structures représentent un marché considérable pour les producteurs locaux. Pourtant, une grande partie des aliments consommés dans ces établissements provient encore de l'extérieur de Mayotte.

Pour les responsables d'AIM, cette situation constitue à la fois une faiblesse et une opportunité. Une faiblesse parce qu'elle maintient une

forte dépendance aux importations. Une opportunité parce qu'un meilleur approvisionnement local pourrait créer des débouchés stables pour de nombreuses filières agricoles.

L'interprofession travaille ainsi au développement d'outils permettant d'augmenter la part des productions mahoraises dans les marchés publics. L'objectif est de faciliter les relations entre producteurs, transformateurs et acheteurs publics afin que les exploitations locales puissent répondre plus facilement aux besoins des établissements collectifs.

Cette démarche présente plusieurs avantages. Pour les agriculteurs, elle garantit des volumes réguliers et une meilleure visibilité économique. Les producteurs peuvent planifier leurs cultures ou leurs élevages avec davantage de sécurité lorsqu'ils disposent de contrats ou de perspectives de vente stables. Pour les établissements publics, l'approvisionnement local permet de réduire certaines dépendances logistiques tout en favorisant l'économie du territoire. Les produits peuvent également être livrés plus rapidement et avec une meilleure fraîcheur. Cette stratégie s'inscrit dans une vision large portée par AIM. L'association défend notamment le développement du label RUP, destiné à favoriser la présence de produits locaux dans la restauration collective. Elle travaille également à la



création d'une marque territoriale qui permettra d'identifier plus facilement les productions agricoles mahoraises.

Au-delà de l'enjeu économique, la restauration collective constitue aussi un outil de sensibilisation. Introduire davantage de fruits, légumes, volailles ou produits transformés localement dans les assiettes des élèves contribue à valoriser les productions du territoire et à renforcer le lien entre agriculture et consommation. Pour AIM, le développement de ces débouchés représente l'une des clés de la croissance des filières agricoles locales. Produire davantage n'a de sens que si les marchés suivent. Dans cette perspective, les cantines, hôpitaux et administrations pourraient devenir demain des acteurs majeurs du développement agricole mahorais.

Raïssa Abdoul



Dembéni attire les candidats à l'installation

Avec près de cinquante visiteurs et dix-neuf dossiers déposés, l'appel à projets agricoles lancé par l'EPRD à Dembéni a suscité un intérêt exceptionnel. L'opération doit permettre d'installer plusieurs exploitants sur sept hectares de foncier agricole tout en favorisant des projets viables, durables et adaptés aux contraintes du terrain.

Le foncier agricole reste une ressource rare à Mayotte. C'est pourquoi chaque nouvel appel à projets destiné à installer des exploitants est particulièrement attendu. Celui lancé récemment par l'EPRD sur la commune de Dembéni à Itoni en apporte une nouvelle illustration.

Le projet concerne un ensemble foncier d'environ sept hectares acquis dans le cadre des missions de Safer exercées par l'établissement. Une partie du terrain, représentant deux hectares, a été obtenue grâce à l'exercice du droit de préemption. Dans la continuité de cette opération, l'EPRD a ensuite finalisé l'acquisition de plusieurs hectares supplémentaires afin de constituer une emprise agricole cohérente. Cette réserve foncière doit désormais permettre l'installation de nouveaux producteurs.

Avant même l'ouverture officielle de l'appel à projets, une visite du site a été organisée pour les candidats potentiels. L'opération a rencontré un succès inattendu. Près d'une cinquantaine de personnes ont participé à la découverte des espaces. Selon les responsables du dossier, il s'agit de l'appel à projets ayant suscité le plus d'intérêt parmi ceux récemment lancés par l'établissement.

L'attractivité du site s'explique en partie par sa localisation, à proximité d'Itoni et de la route nationale. La parcelle bénéficie également d'un accès existant qui facilite son exploitation. Pour autant, toutes les surfaces ne présentent pas les mêmes potentialités. Une partie du terrain est fortement pentue, limitant certaines productions agricoles et nécessitant des pra-

tiques adaptées afin de prévenir l'érosion des sols.

La question de l'eau constitue également un enjeu central. Un système de captage existe déjà sur le site mais sa situation administrative devra être régularisée. Les volumes disponibles détermineront les possibilités de développement du maraîchage, activité plus rémunératrice mais également plus exigeante en ressources hydriques.

À l'issue de la période de candidature, dix-neuf dossiers ont été déposés. Chacun fait actuellement l'objet d'une analyse approfondie. Les équipes de l'EPRD réalisent notamment des visites sur les exploitations déjà détenues par les candidats afin d'évaluer leurs compétences techniques, leurs pratiques agricoles et la faisabilité de leurs projets. Les nouveaux porteurs de projet sont quant à eux reçus en entretien.

La concurrence s'annonce importante. Sur une surface de sept hectares, seuls quatre exploitants pourront probablement être retenus afin de garantir à chacun une superficie suffisante pour développer une activité économiquement viable. L'objectif n'est pas seulement d'attribuer du foncier mais de permettre à terme aux futurs agriculteurs de vivre durablement de leur exploitation.

Après l'étude des dossiers et leur validation par les instances compétentes, les lauréats signeront une convention d'occupation intégrant des exigences environnementales avant de pouvoir démarrer leur activité. Une nouvelle étape dans la structuration progressive du foncier agricole mahorais.



Nadjim El Farouk

ANIMATION-DEGUSTATION Chocolats et Café de Mayotte



les 1ers Vendredis du mois 9h à 11h – Kanya Ya Maoré

Abdel ou Max, du Banga au Chocolat vous fera découvrir le café de Mayotte et déguster des chocolats élaborés dans notre labo de Combani.



KANYA YA MAORE - COMBANI - EN FACE DE LA STATION TOTAL



Une marque pour valoriser les produits mahorais

Face à la concurrence des produits importés, l'agriculture mahoraise cherche à mieux faire reconnaître ses productions. L'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) travaille à la création d'une marque territoriale destinée à identifier les produits locaux et à renforcer leur visibilité auprès des consommateurs, des distributeurs et de la restauration collective. Dans les rayons des commerces, il n'est pas toujours facile pour les consommateurs de distinguer un produit cultivé ou transformé à Mayotte d'un produit importé. Pourtant, derrière chaque achat local se cachent des emplois, des exploitations agricoles et des entreprises qui participent directement au développement économique du territoire.

C'est pour répondre à cet enjeu que l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM) travaille à la création d'une marque territoriale destinée à identifier

clairement les productions locales. Cette démarche figure parmi les projets structurants portés par l'interprofession pour les prochaines années. L'objectif est de permettre aux consommateurs de reconnaître immédiatement l'origine des produits qu'ils achètent. Fruits, légumes, volailles, œufs, produits transformés ou encore spécialités locales pourraient ainsi bénéficier d'une identification commune valorisant leur ancrage territorial. Pour les professionnels, cette visibilité constitue un enjeu économique majeur. Les productions locales doivent souvent faire face à la concurrence de produits importés bénéficiant d'économies d'échelle importantes. Une meilleure identification de leur origine peut constituer un avantage concurrentiel en mettant en avant la proximité, la fraîcheur et la contribution à l'économie locale.

Cette stratégie s'inscrit dans une logique déjà largement développée dans d'autres territoires ultramarins ou en métropole. De nombreuses régions

ont construit leur image autour de marques collectives permettant de valoriser leurs productions agricoles et agroalimentaires.

À Mayotte, l'enjeu dépasse la simple communication. Pour AIM, cette marque doit devenir un véritable outil de développement économique. Elle pourrait renforcer leur présence dans la grande distribution et améliorer la reconnaissance des produits mahorais auprès du grand public.

La démarche accompagne également le développement de l'agrotransformation locale. À mesure que les filières se structurent et que de nouveaux produits transformés apparaissent, disposer d'une identité commune devient un atout pour renforcer leur visibilité commerciale. Cette future marque pourrait aussi contribuer à sensibiliser les consommateurs aux enjeux de souveraineté alimentaire. Acheter local ne représente pas seulement un acte de consommation ; c'est également un moyen de soutenir les exploitations agricoles, de préserver l'emploi et de favoriser la création de valeur sur le territoire. Pour AIM, la réussite de cette initiative reposera sur l'adhésion des filières et sur la confiance des consommateurs. La marque devra garantir une véritable origine locale et devenir progressivement un repère reconnu dans les circuits de distribution.

À travers ce projet, l'interprofession entend donner davantage de visibilité à une agriculture qui se modernise, se structure et cherche désormais à mieux valoriser ses productions. Un enjeu stratégique dans un territoire où le développement agricole est étroitement lié à la capacité de consommer davantage ce qui est produit localement.

Anne-Constance Onghéna



AIM prépare une marque territoriale pour mieux identifier et valoriser les produits agricoles mahorais locaux



Le compost de volaille nourrit d'autres filières



Dans la filière poulet de chair, rien ou presque ne se perd. Les fientes produites par les élevages sont aujourd'hui valorisées sous forme de compost utilisé par les agriculteurs. Cette logique d'économie circulaire permet de créer des synergies entre élevage et cultures végétales tout en réduisant la dépendance aux intrants importés.

La filière avicole mahoraise ne produit pas seulement de la viande. Elle génère également une ressource de plus en plus recherchée par les agriculteurs : le compost issu des fientes de volailles. Longtemps considérés comme un simple sous-produit de l'élevage, les effluents avicoles sont aujourd'hui intégrés dans une démarche de valorisation qui contribue à renforcer les liens entre les différentes productions agricoles du territoire. Le principe est simple. Les déjections produites dans les bâtiments d'élevage sont collectées puis transformées afin d'être utilisées comme fertilisant organique. Une fois compostées, elles deviennent une source importante de matière organique et d'éléments nutritifs pour les sols agricoles.

Cette valorisation répond à plusieurs enjeux. Le premier est économique. Dans un territoire insulaire où la plupart des intrants agricoles doivent être importés, la production locale de fertilisants représente une opportunité importante pour les exploitants. Le second enjeu est agronomique. Les sols mahorais sont souvent soumis à une forte érosion et à un lessivage

important des éléments nutritifs sous l'effet des pluies tropicales. Les apports de matière organique permettent d'améliorer leur structure, leur capacité de rétention d'eau et leur fertilité.

Les professionnels de la filière avicole encouragent ainsi le développement de systèmes associant élevage et cultures végétales. Les exploitations qui produisent des volailles peuvent valoriser directement leurs fientes sur des parcelles cultivées ou les mettre à disposition d'autres agriculteurs. Cette complémentarité bénéficie notamment aux producteurs de bananes, d'ananas ou aux maraîchers qui recherchent des solutions pour enrichir leurs sols tout en limitant le recours aux engrais chimiques.

La démarche s'inscrit dans une logique plus large de polyculture-élevage. Les responsables de la filière considèrent que l'avenir de l'agriculture mahoraise passe par des exploitations diversifiées capables de produire à la fois des cultures végétales et des productions animales. Cette approche permet de mieux répartir les risques économiques tout en créant davantage de valeur ajoutée sur les exploitations. Elle favorise également l'autonomie des agriculteurs face aux fluctuations des prix des intrants importés.

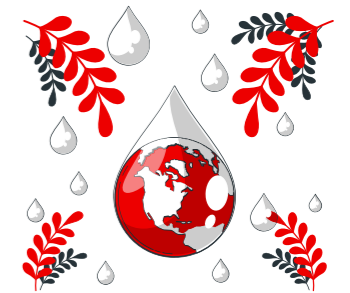
Le développement de cette économie circulaire constitue aussi un argument supplémentaire en faveur de la production locale. Chaque tonne de compost produite à Mayotte réduit la dépendance du territoire aux approvisionnements extérieurs et participe à la construction d'un modèle agricole plus durable.

Pour les professionnels, la souveraineté alimentaire ne se résume pas à produire davantage de viande ou de légumes. Elle passe aussi par la capacité à créer des synergies entre les différentes filières afin de mieux valoriser les ressources déjà présentes sur le territoire.

Raïssa Abdoul



Produire plus malgré un foncier limité



À Mayotte, l'augmentation de la production agricole ne passera pas uniquement par la conquête de nouvelles terres. Face à la rareté du foncier et à la pression démographique, les filières agricoles misent désormais sur la modernisation des exploitations, l'amélioration des rendements et une meilleure organisation des producteurs pour gagner en efficacité.

L'agriculture mahoraise est confrontée à une équation complexe. D'un côté, les besoins alimentaires augmentent avec la croissance de la population. De l'autre, les terres disponibles pour l'agriculture demeurent limitées et subissent une pression foncière constante liée à l'urbanisation et aux différents projets d'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, les professionnels du secteur savent qu'il sera difficile de répondre aux besoins futurs en s'appuyant uniquement sur l'extension des surfaces cultivées. Pour l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), l'avenir repose, aussi, sur l'amélioration de la productivité et la modernisation des exploitations existantes.

Cette stratégie s'appuie d'abord sur le développement des infrastructures agricoles. Les investissements réalisés grâce aux financements européens et nationaux permettent progressivement aux agriculteurs de s'équiper en serres, systèmes d'irrigation, matériel de production ou équipements de stockage. Ces outils améliorent les rendements tout en limitant les pertes. La maîtrise de l'eau constitue également un enjeu

majeur. Dans un territoire régulièrement confronté à des épisodes de sécheresse, les systèmes d'irrigation performants et les capacités de stockage deviennent des facteurs déterminants pour sécuriser les productions et augmenter les volumes récoltés.

L'organisation des filières représente un autre levier de croissance. En mutualisant certains équipements, en coordonnant la commercialisation et en renforçant l'accompagnement technique des producteurs, les structures agricoles cherchent à améliorer l'efficacité globale du secteur. La professionnalisation des exploitations fait aussi partie des priorités. Les responsables agricoles considèrent que la montée en compétences des producteurs est indispensable pour tirer pleinement parti des investissements réalisés. Formation, accompagnement technique et diffusion des bonnes pratiques constituent ainsi des axes de travail importants. Les nouvelles approches agricoles contribuent également à cette recherche de performance. L'agroécologie, l'agroforesterie ou encore la diversification des productions permettent de mieux

valoriser les surfaces disponibles tout en renforçant la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

Pour AIM, l'enjeu est particulièrement important dans la perspective de la souveraineté alimentaire. Augmenter la part de la production locale dans l'alimentation des Mahorais nécessite une croissance significative des volumes produits. Or cette progression devra être obtenue sans disposer de réserves foncières illimitées.

Cette contrainte pousse les filières à repenser leur développement. L'objectif n'est plus seulement de produire plus, mais de produire mieux, avec davantage de valeur ajoutée et une meilleure efficacité économique.

À travers cette stratégie, l'agriculture mahoraise cherche à démontrer qu'il est possible d'accroître durablement la production tout en préservant une ressource foncière devenue particulièrement précieuse. Un défi majeur pour les prochaines décennies.

Anne-Constance Onghéna



L'agriculture mahoraise se professionnalise et change de dimension

L'accès au foncier constitue l'un des principaux leviers de cette transformation. Grâce aux

programmes portés par l'EPRD, les exploitants peuvent s'installer sur des parcelles sécurisées et investir sur le long terme. « Un agriculteur qui peut se projeter sur cinq ou dix ans ne réfléchit plus de la même manière. Il va diversifier ses cultures, investir et construire un système plus résilient », souligne l'établissement.

La professionnalisation passe également par un

Longtemps marquée par des exploitations familiales peu structurées, l'agriculture mahoraise change progressivement de dimension. Coopératives, interprofession, banques et établissements publics construisent désormais un véritable écosystème pour accompagner les agriculteurs.

meilleur accès aux services bancaires. Depuis 2025, le Crédit Agricole de La Réunion Mayotte dispose d'un premier conseiller agricole entièrement dédié au territoire. « La bancarisation est l'élément préalable qui nous permettra de les accompagner efficacement », explique Zabid Rachidi.

Autre évolution majeure, les filières parlent désormais d'une seule voix grâce à l'Association interprofessionnelle de Mayotte (AIM), qui défend les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics.

Cette dynamique est soutenue par les financements européens, le plan France 2030 et les aides mobilisées après le cyclone Chido. « Structurer l'agriculture mahoraise, c'est renforcer la souveraineté alimentaire du territoire », résume un cadre de la DAAF. Une ambition qui vise à bâtir une agriculture plus moderne, plus compétitive et capable de répondre durablement aux besoins alimentaires de Mayotte.

Anne-Constance Onghéna

RAPPEL

AIRBAG TAKATA

NAMOU VINGUÉ MA GARI
YAGNOU YAJO NGALIWÉ ?

Numéro unique et gratuit:
0639 25 98 26

Du lundi au vendredi de 7h à 15h

MMC DISTRIBUTION

VÉRIFIEZ ET FAITES CHANGER VOTRE AIRBAG TAKATA IMMÉDIATEMENT ET GRATUITEMENT

VANILLE DE MAYOTTE & PRODUITS LOCAUX

PRODUCTION DURABLE ET VALORISATION DES PRODUCTEURS

ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE MAHORAI

LES PRODUCTEURS MAHORAI ÉVEILLEN VOS SENS, MANGEZ LOCAL !

TEL : +262 6 39 09 82 29
Pôle d'Excellence Rurale de Coconi



Une filière intégrée qui prépare l'avenir

La filière poulet de chair de Mayotte repose en réalité sur un modèle particulièrement structuré. De la fabrication de l'aliment à la commercialisation des volailles, chaque étape est organisée au sein d'un même ensemble économique porté par AVM et Agroméa. Cette intégration constitue aujourd'hui l'un des principaux atouts de la filière, mais aussi un levier pour préparer le renouvellement des générations agricoles.

Une filière intégrée fonctionne selon un principe simple : l'ensemble des maillons de production est coordonné afin de sécuriser les approvisionnements, garantir la qualité et assurer des débouchés aux éleveurs. À Mayotte, ce système comprend la fabrication des aliments pour animaux, la production des poussins, l'élevage, l'abattage, la transformation, la commercialisation et la distribution des produits. Chaque acteur intervient dans une chaîne organisée qui limite les incertitudes

habituellement rencontrées dans le secteur agricole.

Pour les éleveurs, ce modèle présente plusieurs avantages. Ils disposent d'un accompagnement technique, d'un accès sécurisé aux intrants et d'une garantie d'écoulement de leur production. Cette organisation réduit les risques économiques et facilite l'installation de nouveaux producteurs. Dans un territoire où l'accès au foncier et aux financements demeure complexe, cette sécurisation représente un argument important pour attirer de nouveaux exploitants. La reconstruction après le cyclone Chido a d'ailleurs démontré la solidité du système. Malgré la destruction de la quasi-totalité des bâtiments d'élevage, l'ensemble de la chaîne a été remis en fonctionnement en quelques mois grâce à la mobilisation coordonnée des différents acteurs. L'usine d'aliments, le couvoir, les élevages et l'abattoir ont progressivement retrouvé leur activité, permettant à la production locale de repartir rapidement.

Au-delà de la reconstruction, la filière prépare désormais son avenir.

Plusieurs projets de développement sont engagés afin d'augmenter les capacités de production et d'améliorer les performances des exploitations. Les futurs bâtiments intégreront notamment des systèmes de récupération d'eau de pluie, des installations photovoltaïques et des équipements répondant aux nouvelles exigences de bien-être animal.

Le modèle intégré apparaît ici comme un facteur de stabilité. En limitant les risques liés aux marchés et aux débouchés, il offre davantage de visibilité aux jeunes souhaitant s'installer. Les responsables de la filière estiment que cette sécurisation constitue un élément essentiel pour encourager l'arrivée de nouveaux producteurs et assurer la continuité des exploitations existantes. À partir de 2026, une autre évolution majeure devrait marquer la filière avicole mahoraise : la montée en responsabilité progressive des éleveurs au sein d'AVM. Historiquement portée par une structure centralisée assurant l'organisation de l'ensemble de la chaîne de production, la filière prépare désormais un

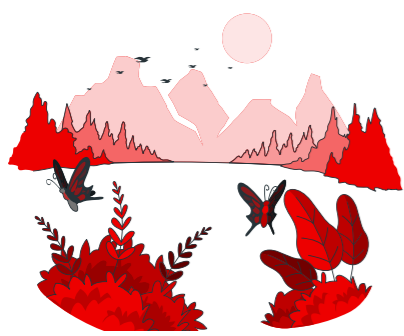
transfert progressif de gouvernance vers les producteurs eux-mêmes. L'objectif est de permettre aux éleveurs de prendre davantage part aux décisions stratégiques concernant le développement de la production, les investissements ou encore les orientations commerciales. Cette évolution s'inscrit dans une logique de professionnalisation et de responsabilisation de la filière et de transfert de capital. À terme, les producteurs pourraient ainsi devenir les principaux acteurs de leur propre outil économique, consolidant un modèle intégré dont ils assureraient eux-mêmes le pilotage et le développement.

L'objectif est clair : accompagner la montée en puissance de la production locale tout en préparant la relève. À travers cette organisation intégrée, la filière avicole entend poursuivre son développement et renforcer sa contribution à la souveraineté alimentaire de Mayotte.

Nadjim El Farouk

De l'aliment au magasin, la filière intégrée sécurise les éleveurs et prépare le renouvellement des générations

LESELAM lutte contre l'érosion des sols



Comment produire sur des pentes parfois supérieures à 20 % sans dégrader les terres agricoles ? C'est l'un des défis auxquels tente de répondre le projet LESELAM. Piloté par le BRGM avec l'appui de l'Université et de l'EPRD, ce programme expérimente des aménagements destinés à limiter l'érosion tout en améliorant les conditions de travail des agriculteurs.

À Mayotte, l'érosion des sols constitue un défi environnemental et agricole. Les fortes pluies, les pentes marquées et la fragilité des terrains favorisent le ruissellement, entraînant chaque année des quantités importantes de terre vers les ravines puis vers le lagon.

Pour répondre à cette problématique, plusieurs partenaires se sont associés dans le cadre du projet LESELAM. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en assure le pilotage scientifique, avec la participation de l'Université et de l'Établissement public de redressement et de développement (EPRD), chargé notamment du transfert des techniques auprès des agriculteurs.

L'objectif est de développer des méthodes simples et efficaces permettant de stabiliser les sols agricoles. Une mission particulièrement importante dans un territoire où plus de 70 % des surfaces exploitées sur le foncier accompagné par l'établissement présentent des pentes supérieures à 20 %.

Le passage du cyclone Chido a paradoxalement offert une opportunité d'ac-



célerer certaines expérimentations. Les nombreux arbres et branchages tombés au sol ont été réutilisés pour construire des fascines, des alignements de végétaux installés en courbes de niveau. Ces ouvrages ralentissent l'écoulement de l'eau, retiennent les terres et favorisent progressivement la création de petites terrasses naturelles.

Les équipes du projet ont également développé des techniques utilisant les pierres présentes sur les parcelles. Des agriculteurs ont été formés à la construction de murets en pierres sèches, inspirés de méthodes employées dans certaines régions montagneuses. Ces aménagements permettent de retenir les sols tout en facilitant l'exploitation des terrains les plus accidentés. Le programme s'appuie aussi sur des solutions végétales. Certaines espèces particulièrement adaptées sont utilisées pour fixer les terres. Le vétiver, la citronnelle ou encore l'ananas sont plantés le long des courbes de niveau afin de ralentir le ruissellement et de renforcer la stabilité des parcelles.

À Doujani notamment, des aménagements ont déjà été réalisés avec la création de baissières, des fossés peu profonds permettant à l'eau de s'écouler lentement tout en s'infiltrant davantage dans le sol. L'objectif est de réduire les pertes de terre tout en améliorant la disponibilité de l'eau pour les cultures.

Au-delà de l'aspect environnemental, ces techniques présentent aussi un intérêt économique. En limitant les pertes de terre fertile, elles contribuent à maintenir la productivité des exploitations. Elles facilitent également le travail des agriculteurs sur des parcelles souvent difficiles d'accès.

Pour les partenaires du projet, l'enjeu est désormais de diffuser largement ces pratiques. Dans un contexte de changement climatique marqué par des épisodes pluvieux de plus en plus intenses, la lutte contre l'érosion apparaît comme l'une des conditions essentielles de la pérennité de l'agriculture mahoraise.

Anne-Constance Onghéna

L'Europe investit dans l'agriculture mahoraise



À travers le FEADER, et le programme Posei, l'Union européenne constitue l'un des principaux financeurs de l'agriculture mahoraise. Modernisation des exploitations, bâtiments d'élevage, serres, transformation alimentaire ou accompagnement des producteurs : plusieurs dizaines de millions d'euros ont été mobilisés ces dernières années malgré la complexité administrative pour monter les dossiers.

À Mayotte, l'Europe est devenue un acteur incontournable du développement agricole. Derrière les serres flamboyantes neuves, les bâtiments d'élevage modernes ou encore les ateliers de transformation alimentaire, les financements européens occupent une place centrale dans les investissements réalisés depuis une dizaine d'années.

Le principal outil mobilisé est le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Ce programme accompagne aussi bien les exploitations individuelles que les coopératives et les structures collectives. Il finance notamment les bâtiments agricoles, les équipements de production, les sys-



tèmes d'irrigation, les serres, les unités de transformation ou encore la professionnalisation des filières.

Les effets sont visibles sur le terrain. Les élevages de volailles qui ont résisté au cyclone Chido avaient pour la plupart bénéficié de financements européens lors de leur construction. Les coopératives agricoles ont également pu développer leurs capacités de collecte, de conditionnement et de commercialisation grâce à ces dispositifs.

Au-delà des investissements matériels, l'Europe participe aussi à la structuration progressive des filières agricoles. Les aides du Posei soutiennent directement les productions locales de fruits, légumes, volailles ou œufs. Ces subventions permettent de compenser les surcoûts liés à l'insularité et d'améliorer la compétitivité des producteurs mahorais face aux importations.

Une partie importante des crédits est également consacrée à la formation, à l'innovation et à la transition agroécologique. Des programmes portés par le lycée agricole de Coconi, le CIRAD, les coopératives ou les services techniques de la Chambre d'agriculture permettent de diffuser de nouvelles pratiques agricoles, de réduire l'usage de produits phytosanitaires et d'améliorer les rendements.

Malgré ces résultats, l'utilisation des fonds européens demeure un défi permanent. Les procédures administratives sont souvent complexes pour les porteurs de projets. Les dossiers exigent des plans de financement solides, des justificatifs nombreux et une capacité d'autofinancement que tous les agriculteurs ne possèdent pas.

Cette difficulté est particulièrement marquée à Mayotte où une grande partie des exploitants travaille encore dans un cadre peu formalisé. De nombreux producteurs ne disposent ni d'une comptabilité structurée ni des documents administratifs ou des appuis bancaires nécessaires pour accéder aux financements européens.

Les services de l'État et les organisations professionnelles tentent donc d'accompagner davantage les agriculteurs dans leurs démarches. Coopératives, groupements agricoles et chambre d'agriculture jouent un rôle essentiel pour transformer les idées en projets éligibles.

Comparée à d'autres territoires ultramarins comme La Réunion, la Martinique ou la Guadeloupe, Mayotte n'est pas du tout en retard dans l'absorption des crédits européens. Le programme de développement rural qui s'est achevé le 31 décembre 2025 a été consommé à près de 100% à Mayotte, mais il est vrai qu'il peine encore à attendre les agriculteurs peu structurés pour financer leurs investissements.

Pour autant, les responsables agricoles estiment que la situation progresse. La reconstruction engagée après Chido, les projets de serres anticycloniques, les investissements dans l'irrigation ou encore le développement des filières locales pourraient permettre à Mayotte de mieux utiliser les financements européens au cours des prochaines années dans les exploitations agricoles.

Raïssa Abdoul

➤ L'INFO KWEZI

Nouveau site internet, même mission



L'actu vérifiée
les visages,
les événements,
les débats

*Mayotte connectée
à son actu*

*Toute l'info
mahoraise
en continu et
partout 24h/24*

KTV ➤ **24h/24**

Direct TV
Tous les replays

Vivez Mayotte comme jamais !

linfokwezi.fr 